

MAIRIE DE LILLE

4ème Division
4ème Bureau



POUR INFORMATION

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle des Réunions, Cabinet des Adjointes, le Mercredi 3 Juin 1959, à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion de l'Office Municipal des Sports du 28 Avril 1959;
- Procès-Verbal de la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports du 7 Janvier 1959;
- Demandes de subventions d'organisation - Examen;
- Demandes de subventions de fonctionnement - Examen;
- Stade Félix Grimonprez - Demandes d'autorisation d'ouverture d'une buvette - Examen;
- Stade Henris Jooris - Projet d'aménagement - Examen;
- Gymnase Cabanis - Installation de chauffage par infra-rouge.

Hôtel de Ville, le 22 Mai 1959
l'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS

--:--:--

Procès-Verbal de la Réunion du 3 Juin 1959

--:--:--

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 3 Juin 1959, à 18 heures 45, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. LUSSIEZ - Adjoint au Maire
ROMBAUT - Adjoint au Maire
COURMONT - Conseiller Municipal
DE BECKER - Conseiller Municipal
DECOTTIGNIES - Conseiller Municipal
GUILLEMIN - Conseiller Municipal
LANDREA - Conseiller Municipal
MEURA - Conseiller Municipal

Excusés : MM. ROUSSEAUX, Adjoint au Maire
VAN WOLPUT - Adjoint au Maire
VIRON - Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion :

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division
LOOTEN - Chef de bureau

M. LUSSIEZ ouvre la séance et présente ses souhaits de bienvenue à MM. GUILLEMIN et MEURA qui, pour la première fois siègent au sein de la Commission.

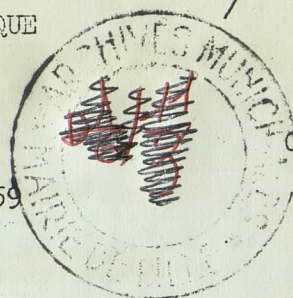
59-10 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU 28 AVRIL 1959

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

M. De BECKER s'étonne des observations formulées par l'O.M.S., quant aux épreuves mises sur pied par l'Etoile Cycliste Lilloise. Il souligne qu'il s'agit bien d'épreuves sportives et non de courses de Kermesse.

M. LUSSIEZ fait remarquer que la fête de l'eau organisée par le C.O.S. Les Nageurs Lillois et les épreuves organisées par l'Etoile Cycliste Lilloise entrent dans le cadre des fêtes locales. Pour cette raison, l'O.M.S. souhaiterait que les subventions accordées soient imputées sur le budget du Service des Fêtes, et que la somme de 450.000 frs ainsi dégagée soit répartie entre les Sociétés Sportives.

... / ...



59-II - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE DU 7 JANVIER 1959 -

Le procès-verbal de la réunion du 7 Janvier 1959 de la Commission de l'Education Physique et des Sports, est adopté sans observation.

SUBVENTIONS D'ORGANISATION - EXAMEN -

M. LUSSIEZ rappelle que le crédit inscrit au Budget au titre des subventions aux Sociétés Sportives a été fixé à 4 millions et que cette somme a été divisée en deux parties égales, l'une étant réservée à l'organisation des compétitions, l'autre au fonctionnement des clubs.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports établit ses propositions à l'aide des renseignements que chaque groupement est tenu de fournir, qu'il s'agisse de subventions d'organisation ou de subventions de fonctionnement.

Il est toujours possible à la Commission de l'Education Physique et des Sports, de modifier les propositions établies par l'O.M.S. et il tient à souligner que jusqu'à ce jour les travaux de l'O.M.S. en matière de répartition de subventions ont toujours recueilli l'avis favorable de la Commission.

Il est ensuite passé à l'examen des propositions établies par l'O.M.S.

59-I2 - C.O.S. "LES NAGEURS LILLOIS" -

Pour fêter le 25ème anniversaire de sa fondation le Cercle Ouvrier Sportif "Les Nageurs Lillois" a organisé le 29 Mars 1959, une réunion nautique avec la participation d'équipes de Cologne, de Malines et d'Armentières.

Comme chaque année le Club envisage la mise sur pied, le 5 Juillet prochain, de sa grande Fête de l'Eau, avec la participation de plusieurs Sociétés étrangères.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 300.000 frs pour ces deux manifestations.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

59-I3 - QUATRE JOURS CYCLISTES DE DUNKERQUE -

Les organisateurs de cette épreuve, qui s'est disputée du 7 au 10 Mai, ont comme l'an dernier sollicité l'attribution d'une subvention.

Le Bureau de l'O.M.S. maintenant l'avis émis en 1959, considère cette demande irrecevable.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

.../...

59-I4 - COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE LUTTE -

Le Comité Régional des Flandres de Lutte a mis sur pied une réunion qui a eu lieu le 21 Mars dernier.

En raison du retard apporté par les organisateurs à livrer les renseignements qui leur avaient été demandés, M. LUSSEZ propose de renvoyer le dossier au Bureau de l'O.M.S. pour un nouvel examen.

59-I5 - FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL -

La Fédération Sportive et Gymnique du Travail a fait disputer son cross annuel le 1er Mars dernier.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 100.000 frs, identique à celle de l'an dernier.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

59-I6 - CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE DE LILLE" -

Le Cercle Nautique " Les Pupilles de Neptune de Lille" a organisé une réunion le 26 Avril dernier, avec la participation d'équipes étrangères.

Une seconde rencontre se disputera dans le courant du mois d'Octobre avec le concours de nageurs belges.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 180.000 frs pour ces deux manifestations.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

59-I7 - UNION NAUTIQUE DE LILLE -

L'Union Nautique de Lille organise comme chaque année, les Grandes Régates Internationales, qui se disputeront le 7 Juin.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 350.000 frs.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

. . . / . . .

59-18 - ETOILE CYCLISTE LILLOISE -

L'Etoile Cycliste Lilloise a fait ou fera disputer les épreuves suivantes :

- 1er Mai - Grand Prix Gustave Delory
- 7 Juin - Grand Prix Georges Nicole
- 5 Juillet - Grand Prix Albert Inghels
- 23 Août - Prix Julien Lagache
- 7 Septembre - Grand Prix de la Braderie

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution dans l'ordre de 5 subventions : 45.000 FRs - 40.000 FRs - 45.000 FRs - 25.000 FRs - 45.000 FRs, soit 200.000 FRs, pour l'ensemble de ces compétitions.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

59-18 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT -

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports a établi les propositions de subventions de fonctionnement pour l'année 1959, compte tenu du nombre de licenciés au sein de chaque Association, affecté d'un coefficient variant suivant la nature du sport pratiqué.

La Commission fait siennes les propositions établies par le Bureau de l'Office Municipal des Sports et dresse comme suit le tableau de répartition des subventions de fonctionnement pour l'année 1959:

FEDERATIONS AFFINITAIRES

Union Générale Sportive de l'Enseignement libre	80.000.-
Office du Sport Scolaire et Universitaire	275.000.-
Union Sportive de l'Enseignement Primaire	250.000.-
Union Française des Oeuvres Laïques et d'Education Physique	385.000.-
Fédération Sportive de France	40.000.-
Union Sportive Travailleuse	60.000.-

TOTAL 1.090.000.-

. . . /

... / ...

FEDERATIONS DIRIGEANTES -

Association Sportive des P.T.T.	115.000.-
Lille Université Club	115.000.-
Lille Olympique Sporting Club	115.000.-
Association Sportive des Tramways de Lille	10.000.-
Club des Jeunes de Wazemmes	12.000.-
Société de Tir et d'Education Physique des Sapeurs Pompiers de Lille	55.000.-
Société de Gymnastique "La Saint-Maurice-Fives"	155.000.-
Salle d'Armes Guillermin Nictou	10.000.-
Union Sportive St-Michel	12.000.-
Oeuvres Populaires de Vauban	11.000.-
Association Sportive des Anciens Marins de Lille	8.000.-
Boxing Club des Flandres	10.000.-
Club Sous-Marin du Nord	15.000.-
Boule Sportive de Moulins-Lille "La Moulinoise"	7.000.-
Pétanque Lilloise	7.000.-
Pétanque du Vieux-Lille	6.000.-
Union Nautique de Lille	65.000.-
Cyclo-Club Lillois	15.000.-
Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille"	130.000.-
Société de Tir à l'Arc "l'Ancienne Alliance"	7.000.-
Club Culturiste de la rue des Postes	20.000.-
Racing Club Buisson Pellevoisin	10.000.-

Total 910.000.-

RECAPITULATION

Fédérations affinitaires	1.090.000.-
Fédérations dirigeantes	910.000.-

Total 2.000.000.-

59-20 - STADE FELIX GRIMONPREZ - DEMANDES D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UNE BUVETTE - EXAMEN -

M. LUSSIEZ indique qu'il a été saisi de plusieurs demandes émanant de commerçants qui sollicitent l'autorisation de vendre des boissons hygiéniques à l'intérieur du Stade Félix Grimonprez.

Il s'agit de :

- M. AHITOUF - café restaurant "A MA CAMPAGNE" - 2, Allée des Marronniers - LILLE
- M. Gilbert BRICOUT - Maison " ORANGINA" - 112, rue de Marquette - LA MADELEINE

... / ...

... / ...

- M. Noël DONDAINE - "Ferme du Bois de la Deûle" Avenue du Bois à LAMBERSART
- M. ALONSO - 77, rue Reine Astrid à MARCQ-EN-BAROEUL, cette demande concerne la vente de chocolats glacés.

D'autre part, Mme SCREVE, épouse du Chef d'Equipe du Stade, avait également présenté une demande identique en Octobre 1957,

Après avoir examiné ces différentes demandes, la Commission émet un avis défavorable à l'ouverture d'une buvette sur le Stade Félix Grimonprez, estimant que le commerce lillois des environs ne pourrait qu'en souffrir.

59-21 - STADE HENRI JOORIS - PROJET D'AMENAGEMENT - EXAMEN -

M. LUSSIEZ soumet aux membres le plan d'aménagement du Stade Henri Jooris, qui lui a été transmis par M. l'Ingénieur en Chef du Service d'Architecture.

M. COURMONT exprime le voeu que les installations de basket-ball soient maintenues.

M. DECOTTIGNIES demande si, éventuellement, au cours d'un match, un membre de la Commission de l'Education Physique et des Sports, pourrait faire une remarque aux dirigeants, concernant l'utilisation des installations.

M. LUSSIEZ lui indique que l'acte de location est en préparation et que les rapports entre le L.O.S.C. et la Ville sont identiques à ceux qui existent habituellement entre un propriétaire et un locataire.

M. DE BECKER souhaiterait que les membres de la Commission aient la possibilité d'assister aux rencontres.

M. LUSSIEZ envisage une visite des installations par les membres de la Commission, lorsque les travaux d'aménagement seront en cours.

Les membres de la Commission ont pris connaissance du plan d'aménagement sans formuler aucune observation.

59-22 - GYLIASL CABANIS - INSTALLATION DU CHAUFFAGE PAR INFRA-ROUGE -

Pour compléter l'équipement de la salle Cabanis, M. LUSSIEZ indique qu'il avait demandé à M. l'Ingénieur en Chef du Service des Bâtiments, d'étudier un projet tendant à l'installation du chauffage par infra-rouge.

Le devis résultant de cette étude s'élève à 1.500.000 FRF. Cette somme comprend la fourniture de 3 aérothermes de 25.000 calories, un radiateur de bureau, l'équipement électrique des appareils, la pose du compteur et la main d'oeuvre.

La Commission émet un avis favorable à cette réalisation.

... / ...

... / ...

59-23 - SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES - VŒU EXPRIMÉ PAR L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Au cours de sa réunion du 27 Mai 1959, le Bureau de l'Office Municipal des Sports a exprimé le vœu, qu'à le crédit relatif aux Subventions en faveur des Sociétés Sportives, soit majoré de 50%.

Les membres de la Commission reconnaissent que le nombre de Sociétés Sportives croît et que dès lors, il serait souhaitable que le crédit relatif aux subventions puisse être augmenté dans une proportion équivalente à celle suggérée par l'Office Municipal des Sports.

59-24 - SALLE DU PALAIS RAMEAU - UTILISATION PAR LES SOCIÉTÉS SPORTIVES - VŒU EXPRIMÉ PAR L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS -

M. LUSSIEZ indique qu'au cours de sa réunion du 27 Mai 1959, le Bureau de l'Office Municipal des Sports a exprimé le vœu tendant à mettre le Palais RAMEAU à la disposition des Sociétés Sportives pour la pratique du volley-ball et du basket-ball.

Il fait état des réclamations dont il est souvent saisi de la part de dirigeants, qui se plaignent de ne pouvoir utiliser la salle Roger Salengro, dès le vendredi, lorsque certaines manifestations y sont organisées le Dimanche.

Il souligne que la délibération du Conseil Municipal du 26 Octobre 1945, relative à la désaffectation du marché Saint-Nicolas, prévoit que l'aménagement de la Salle Roger Salengro a été réalisé pour permettre la tenue d'assemblées, l'organisation de concerts, de manifestations sportives, de cérémonies officielles et autres.

En raison du manque de salles d'entraînement, la Commission souhaite également que le Palais RAMEAU puisse être mis à la disposition des Groupements Sportifs pour la pratique du volley-ball et du basket-ball.

Questions diverses.

59-25 - STADE ROGER SALENGRO - ARROSAGE DU TERRAIN DE FOOT-BALL-

M. DE BECKER souhaiterait que le terrain de foot-ball du Stade Roger Salengro, puisse être arrosé de temps à autre et à l'occasion des matches de la Coupe du Soir, qui se dispute actuellement, les joueurs évoluant dans un véritable nuage de poussière.

La Commission laisse le soin au Service des Sports d'intervenir auprès du Service des Jardins, voire même auprès du Service d'Incendie.

... / ...

... / ...

59-26 - VISITE DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS -

La Commission envisage d'effectuer prochainement une visite des terrains et des installations.

59-27 - STADE DE LA RUE ARMAND CARREL -

M. COURMONT regrette la disparition du Stade de la rue Armand Carrel, qui comprenait 2 terrains de hockey, 1 terrain de rugby et un terrain de foot-ball. Il déplore la décision prise par les Services d'Etat de l'Urbanisme qui a privé le Lille Université Club de ses installations.

Il rend hommage à l'Administration Municipale et à M. LUSSIEZ pour ce qui sera réalisé sur le terrain de Ste-Hélène et il reconnaît que le maximum du possible a été fait quant aux nouvelles installations.

59-28 - STADE ANATOLE DE LA FORGE -

M. LUSSIEZ fait état des difficultés qu'il rencontre avec le Centre d'Apprentissage de la rue Francisco Ferrer, qui est autorisé à utiliser les installations du Stade Anatole de la Forge.

Les élèves de ce centre, sous la direction de leur moniteur, attaché à la Jeunesse et aux Sports, utilisent d'une façon trop intensive la pelouse de foot-ball.

M. LUSSIEZ indique qu'il a eu une conversation à ce sujet avec M. LEBLEU, Inspecteur de l'Enseignement Technique et il espère que grâce à son intervention, le moniteur et les élèves se montreront plus disciplinés.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 35.

Le Secrétaire ,

G. TRICOTTEUX

Le Président

J. LUSSIEZ.

106/370

Mairie de Lille

4ème Division



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunions, Cabinets des Adjointes, le Vendredi 23 Octobre 1959, à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports du 15 Juin 1959;
- Procès-verbal de la réunion du Bureau de l'Office Municipal des Sports du 2 Juillet 1959;
- Procès-verbal de la réunion du Bureau de l'Office Municipal des Sports du 16 Octobre 1959;
- Procès-verbal de la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports du 3 Juin 1959;
- Demandes de subventions - Examen.

Hôtel de Ville, le 14 Octobre 1959
l'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,
J. LUSSIEZ.



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS

Procès-verbal de la réunion du 23 Octobre 1959

Les Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le vendredi 23 Octobre 1959, à 18 h 45, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. LUSSIEZ, Adjoint au Maire
ROUBAUT, Adjoint au Maire
ROUSSEAU, Adjoint au Maire
COURMONT, Conseiller Municipal
DE BEEKER, Conseiller Municipal
DECOTTIGNIES, Conseiller Municipal
GUILLEMIN, Conseiller Municipal
MEURA, Conseiller Municipal

EXCUSES : MM. VAN WOLFFUT, Adjoint au Maire
LINDREA, Conseiller Municipal
VIRON, Conseiller Municipal

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
LOCTEN, Chef de Bureau.

M. LUSSIEZ ouvre la séance et il est immédiatement passé à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

59-29 - PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU 15 JUIN 1959.-

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

59-30 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU 2 JUILLET 1959.-

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

59-31 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU 16 OCTOBRE 1959.-

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

... / ...

Me ROMBAUT souhaiterait que le Palais Rameau soit mis à la disposition des Sociétés Sportives et il estime que sur le plan juridique, il ne peut y avoir de difficultés à l'utiliser à d'autres fins que celles prévues par le legs Rameau.

M. ROUSSEAU, qui partage l'avis de Me ROMBAUT, signale avoir assisté, il y a quelques années, à une réunion de boxe qui était organisée dans cette salle. Il considère que ses dimensions offrent plus de possibilités que la salle ROGER SALENGRO.

M. COURMONT fait état des dépenses qui ont été engagées pour l'entretien du bâtiment et, pour lui, ce legs représente peu de chose, au regard de ces dépenses.

M. DE BEEKER souhaiterait également que la salle puisse être mise à la disposition des Sociétés Sportives.

M. NEURA indique que la Commission des Bâtiments s'est récemment préoccupée de l'affectation à donner au Palais Rameau.

L'installation d'un Junicode est prévue.

M. LUSSIEZ déclare qu'il s'est entretenu à plusieurs reprises avec son Collègue M. BERTRAND, de la mise à la disposition des Sociétés Sportives de la Salle du Palais Rameau et ajoute qu'il espère bien arriver à une solution positive.

S'agissant de la construction de piscines dans divers quartiers, Me ROMBAUT estime qu'il s'agit là d'aménagements qui entraîneraient une dépense trop élevée, mais M. LUSSIEZ précise que dans son esprit, il ne peut être question que d'installations modestes à prévoir dans certains quartiers populeux, tels que ceux de FIVES et de WAZEMES.

D'autre part, pour permettre l'ouverture toute l'année de la piscine de la rue d'Armentières, M. LUSSIEZ est favorable à l'idée de l'installation d'une couverture.

Me ROMBAUT partage le point de vue de M. LUSSIEZ quant aux travaux de couverture de l'Etablissement de la rue d'Armentières.

M. LUSSIEZ souhaite que l'Administration Municipale fasse procéder à l'étude de cette question ainsi qu'à celle visant la construction de petites piscines.

M. DE BEEKER pense qu'il n'existe guère de terrains dans le quartier de WAZEMES, susceptibles d'être réservés pour la construction d'une piscine.

... / ...

M. LUSSIEZ espère que certains espaces verts pourront être récupérés, dès que le plan d'urbanisme sera mis en application.

M. GUILLEMIN demande à son tour si dans le quartier de Fives, un terrain est disponible.

M. LUSSIEZ indique que M. Alfred ROUSSEAU/^{Ancien Adjoint,} avait autrefois envisagé la construction d'une piscine sur une bande de terrain faisant face aux usines PEUGEOT et située rue GUTENBERG.

59-32 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS du 3 Juin 1959.-

Aucune observation n'est présentée, ce procès-verbal est adopté.

59-33 - COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE LUTTE - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION.-

Le Comité Régional des Flandres de Lutte a mis sur pied une rencontre FLANDRES-ANVERS, qui s'est disputée le 21 Mars 1959.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 40.000 frs pour cette organisation.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

59-34 - LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION.-

La Ligue des Flandres de Volley-Ball a organisé le 21 Septembre 1959, une rencontre internationale, qui s'est déroulée dans la Salle Roger Salengro.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 175.000 frs.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

59-35 - UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION.-

L'Union Sportive de l'Enseignement Primaire a organisé le 19 Mars 1959 la finale départementale du Cross des Ecoliers.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 265.000 frs.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S. . . . / . . .

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal;

59-36 - LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION.-

La Ligue des Flandres d'Athlétisme a mis sur pied une rencontre FLANDRES - PARIS-BELGIQUE, réservée aux juniors et cadets, qui s'est disputée le 27 Septembre 1959, sur le Stade Félix Grimonprez.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 250.000 frs.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

59-37 - LIGUE DES FLANDRES DE BASKET-BALL - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION.-

La Ligue des Flandres de Basket-Ball organise le 15 Novembre 1959, une manifestation INTER-LIGUES, pour laquelle le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 120.000 frs.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

59-38 - OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION.-

M. VERRIEST, Secrétaire Régional de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire a prévu l'organisation d'une compétition d'escrime dénommée "Challenge Duthoit", qui se disputera le 6 Décembre 1959 et pour laquelle le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 20.000 frs.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

59-39 - STADE FELIX GRIMONPREZ - SONORISATION.-

Au cours de sa réunion du 27 Mai 1959, le Bureau de l'O.M.S. avait formulé le voeu que le Stade Félix Grimonprez soit équipé par la Ville, d'une installation fixe de sonorisation. Saisi de cette question, M. l'Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux a, par lettre en date du 25 Septembre, souligné que cette réalisation ne lui apparaissait guère souhaitable pour les raisons énoncées ci-après :

- a) les appareils de sonorisation diffèrent selon le caractère de la manifestation sportive qui se déroule dans le stade et c'est un ensemble d'appareils qu'il faudrait prévoir.
- b) les entreprises spécialisées disposent de plusieurs appareils permettant

... / ...

de suppléer à la défaillance de l'un deux et, faute d'un équipement de secours, la Ville endosserait une responsabilité par défaut de sonorisation en cas de panne pendant une manifestation.

- c) le fonctionnement de l'installation exigerait la présence d'un technicien pendant toute la durée des manifestations et la main d'oeuvre-municipale ne peut assurer une telle prestation sans nuire au bon fonctionnement du service.

Informé le 16 Octobre le Bureau de l'O.M.S. a fait remarquer que de nombreuses municipalités ont équipé leurs stades d'une seule installation et celle-ci s'avère très utile et suffisante.

Il souhaite donc, que la question soit revue et que satisfaction soit donnée aux groupements sportifs, de plus en plus nombreux à utiliser le Stade Félix Grimonprez.

La Commission se range aux arguments développés par M. l'Adjoint délégué aux Bâtiments Communaux et décide de ne pas poursuivre cette affaire.

59-40 - VISITE DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES.-

M. LUSSEZ rappelle qu'au cours de sa réunion du 3 Juin 1959, la Commission avait envisagé d'effectuer une visite des terrains et des installations sportives et à cette occasion il signale que l'Administration Municipale prendra possession du Stade du Boulevard d'Alsace, le 30 Octobre 1959.

Le terrain est terminé, il reste à aménager les installations sanitaires ainsi que la maison du concierge.

La Commission laisse à M. LUSSEZ le soin de fixer la date de la visite des Stades.

Séance levée à 19 heures 50.

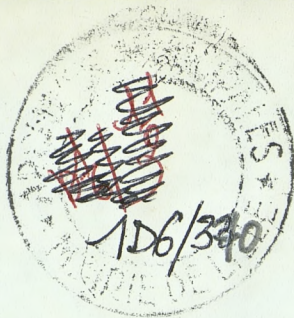
Le Secrétaire,
G. TRICOTTEUX.

Le Président,
J. LUSSEZ.

MAIRIE DE LILLE

--:--
4ème Division

--:--



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS

--:--:--:--:--:--

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunions, Cabinets des Adjoints, le Mardi 24 Novembre 1959, à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR :

- Procès-verbal de la réunion du 23 Octobre 1959;
- Tour de France 1960 - Départ de Lille ;
- Terrain de basket-ball de l'école Alfred de Musset - Eclairage.

Hôtel de Ville, le 14 Novembre 1959
l'Adjoint délégué à

l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS

---:---:---:---:---

Procès-verbal de la réunion du 24 Novembre 1959

Les Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mardi 24 Novembre 1959, à 18 h 45, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire
Me. ROMBAUT, Adjoint au Maire
MM. COURMONT, Conseiller Municipal
DE BECKER, Conseiller Municipal
GUILLEMIN, Conseiller Municipal
LANDREA, Conseiller Municipal
NEURA, Conseiller Municipal
VIRON, Conseiller Municipal

Excusés : MM. ROUSSEAU, Adjoint au Maire
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire
DECOTTIGNIES, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion :

MM. TRICOTLEUX, Chef de la 4ème Division
LOOTEN, Chef de Bureau

M. LUSSIEZ ouvre la séance et il est procédé immédiatement à l'examen des questions inscrites à l'Ordre du Jour.

59-41 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 OCTOBRE 1959 -

Aucune observation n'étant présentée, ce procès-verbal est adopté.

M. GUILLEMIN a pris connaissance du procès-verbal de la réunion de l'Office Municipal des Sports en date du 16 Octobre 1959.

Il a remarqué que M. le Directeur du Service de l'Urbanisme sera présent lors d'une prochaine réunion de cette Commission extra-municipale et soumettra le plan des futures réalisations intéressant l'équipement sportif de la Ville. Il souhaite que ce fonctionnaire soit invité à fournir les mêmes indications aux membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports.

... / ...

M. VIRON s'informe de la date de la visite des terrains et M. LUSSIEZ indique que cette question doit faire l'objet d'un nouvel examen par l'Office Municipal des Sports.

Il suggère que cette visite soit effectuée par les Membres des deux commissions réunies et demande que les convocations soient adressées 15 jours avant la date prévue pour la visite.

59-42 - TOUR DE FRANCE 1960 - DEPART DE LILLE -

M. LUSSIEZ informe les Membres que M. le Maire a reçu M. le Commissaire Général du Tour de France Cycliste qui lui a proposé d'organiser à Lille le départ de cette grande épreuve annuelle.

Celle-ci est fixée au cours de la période du 26 Juin au 17 Juillet 1960.

D'autres villes avaient posé leur candidature car la Ville où a lieu le départ bénéficie pendant une semaine d'une grande activité commerciale: les spectacles organisés par les firmes publicitaires attirent un grand nombre de personnes venues de toute la région.

En contrepartie, il est demandé à la Ville du départ, qui fait d'ailleurs partie du Comité d'Organisation, un apport de 4 millions et la mise en place d'un service d'ordre plus réduit que celui d'une Ville d'arrivée, mais des possibilités très larges de récupération des dépenses sont offertes.

Le Tour de France cycliste est sans conteste la plus grande épreuve du genre mise sur pied dans le monde, c'est dire que la ville qui bénéficie du privilège d'assister au départ est le point de mire de toute la presse française et étrangère, qu'il s'agisse de la presse écrite, filmée ou télévisée, diffusée aux quatre coins du monde par plus de 400 journalistes.

Les préparatifs d'une telle épreuve entraînent dans la semaine qui précède le départ, la venue des vedettes du cyclisme mondial sur route ce qui constitue un spectacle unique pour les nombreux sportifs de la ville et de la région.

D'autre part, la proximité de la frontière belge, vaudrait à Lille la visite de nombreux ressortissants de ce pays qui, vous le savez, se passionnent pour le sport cycliste en général et pour le Tour de France en particulier.

Nous pouvons donc être assurés que le commerce local serait le grand bénéficiaire de cette organisation.

Le départ de la 1ère étape, fixé au Dimanche 26 Juin 1960, serait précédé des manifestations suivantes :

... / ...

- 1^o - à partir du Mardi 21 Juin et jusqu'au Samedi 25, arrivée et installation de tous les éléments constitutifs du Tour de France : Commissariat général, Secrétariat Général, Docteurs et Service sanitaire, échelon mécanique, service mécaniciens et soigneurs, Direction de la Course et Directeurs Techniques, P.T.T., Police Routière, presse et caravane publicitaire.
- 2^o - à partir du jeudi 23 Juin, construction, sous les yeux du public, du Tour dans les locaux où auraient lieu les distributions de matériel aux coureurs, le montage des bicyclettes par les mécaniciens et les autres opérations qui précèdent habituellement la mise en route de l'épreuve.
- 3^o - Vendredi 24 Juin, au cours d'une soirée publique et payante, présentation des coureurs dans le cadre d'un programme fourni par le Tour de France.
- 4^o - Samedi 25 Juin, grands spectacles publics et gratuits, offerts par les caravaniers publicitaires, sur une ou plusieurs places de la Ville.

Les organisateurs nous précisent que plus de 1.500 personnes séjourneraient dans notre Ville pendant plusieurs jours.

Les Services de la Police consultés par M. le Secrétaire Général de la Mairie, lui ont fait connaître que les frais des services d'ordre susceptibles d'être mis en place, s'élèveraient à 174.350 francs; cette somme ne comprenant pas les dépenses de carburant et d'entretien des véhicules utilisés, qui ne pourront être déterminées que lorsque seront connus les itinéraires et les demandes de services supplémentaires formulées par les organisateurs.

M. LUSSIEZ complète ces informations en donnant lecture du cahier des charges réglementant les accords passés en 1959 entre le Comité d'Organisation du Tour de France et le Comité Local de la Ville de Mulhouse.

M. RONBAUX déclare qu'à son avis la Ville de Lille n'enregistrera pas un afflux de visiteurs au cours des journées préparatoires.

Il admet cependant qu'il doit en être tout autrement le jour du départ.

M. MEURA s'interroge sur les possibilités hôtelières de la Ville qui devront assurer l'hébergement de 1.500 personnes composant la caravane.

M. COURMONT déclare que le sport n'a rien à voir dans le Tour de France; il s'agit surtout, selon lui, d'une caravane publicitaire.

M. LANDREA et VIRON estiment quant à eux que le départ du Tour de France constituera un beau spectacle et sont persuadés que le public lillois et nordiste viendra nombreux y assister.

A l'unanimité, les membres de la Commission se prononcent pour l'organisation à LILLE du départ du Tour de France 1960.

Dossier à soumettre à l'examen de la Commission des Finances.

59-43 - TERRAIN DE BASKET-BALL DE L'ECOLE ALFRED DE MUSSET - ECLAIRAGE -

M. de MULDER, responsable de la section de basket-ball de la Fédération des Amicales Laïques de Lille a demandé que le terrain de basket-ball de l'école Alfred de Musset, soit pourvu d'un dispositif d'éclairage permettant les entraînements le soir, durant la saison d'hiver.

Appelée à examiner cette demande au cours de sa réunion du 16 Octobre 1959, la Commission des Bâtiments a exprimé le souhait que cette affaire fasse l'objet d'un examen préalable de la Commission de l'Education Physique et des Sports.

La Commission accueille favorablement la demande qui lui est présentée pour les raisons ci-dessous exposées :

- 1^o - le manque de salles permettant la pratique des sports se fait particulièrement sentir, notamment dans le quartier des Bois-Blancs;
- 2^o - Homologué par la Fédération Française de basket-ball, le terrain créé dans la cour de l'école A. de Musset est utilisé, tant pour les compétitions que pour les entraînements, le dimanche et chaque jour de la semaine, après la classe du soir;
- 3^o - il n'existe pratiquement pas d'installations sportives reconnues officiellement dans les autres groupes scolaires et seul l'éclairage de l'aire de jeu du groupe scolaire du Bois-Blancs s'avère indispensable.

59-44 - INSTALLATIONS UTILISEES PAR LE TENNIS CLUB LILLOIS -

La loi du 19 Octobre 1919, modifiée par le décret-loi du 12 Juillet 1941, a maintenu la servitude non aedificandi grevant l'ancienne première zone militaire et a mis la Ville dans l'obligation d'acquiescer les terrains la composant pour les aménager en espaces libres.

Cette loi a également déclaré d'utilité publique, les opérations immobilières nécessaires à la réalisation de cet aménagement.

En application des textes susvisés, le Conseil Municipal a, au cours de sa séance du 29 Mai 1959, décidé l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 19.559m², situé à La Madeleine et appartenant à Mme VIRNOT Germaine, Veuve de M. DUBOIS Jean, ainsi que des équipements de tennis qui y sont établis.

La vendeuse a résilié pour le 31 Décembre 1959, la location verbale qu'elle avait accordée à l'association dite : "Tennis Club Lillois" qui utilise les cinq courts de tennis cédés à la ville.

La Commission de l'Urbanisme sera appelée, lors de sa prochaine réunion, à statuer sur le renouvellement de la location des installations.

. . . /

M. LUSSIEZ signale que les deux courts existant au Stade Félix Grimonprez, lui ont permis de faire face aux demandes présentées par les Clubs Lillois, au nombre de trois pour la dernière saison: Halles-Abattoirs-Sports, Club Amical Sportif de la B.N.C.I. , Lille Université Club.

Il craint que l'inclusion de 5 nouveaux courts, dans le circuit des installations municipales, ne constitue une charge supplémentaire pour la Ville.

Pour cette raison, il propose de maintenir au Tennis Club Lillois la location des équipements de tennis sous les réserves ci-après :

- a) - les installations seraient à libérer sur simple demande de la Ville de Lille, la location verbale étant consentie au maximum pour une année.
- b) - l'association serait tenue de réserver un court à la Ville de Lille, pour lui permettre, ^{de satisfaire} le cas échéant, toute demande émanant d'Associations Sportives lilloises non bénéficiaires d'une autorisation d'utilisation des courts du Stade Félix Grimonprez.

59-45 - PALAIS RAMEAU - MISE A LA DISPOSITION DES SOCIÉTÉS SPORTIVES -

A M. MEURA, qui demande où en est la question relative à l'utilisation du Palais Rameau par les Sociétés Sportives, examinée lors de la réunion du 3 Juin 1959, M. LUSSIEZ indique qu'il rappellera cette affaire à son collègue M. BERTRAND.

59-46 - LILLE-OLYMPIQUE-SPORTING-CLUB -

M. de BECKER demande ce qu'il advient des différentes questions concernant le L.O.S.C. et en particulier celle relative à sa demande de subvention.

M. LUSSIEZ précise que la Commission chargée de contrôler les opérations financières du Club a tenu une première réunion. Les documents comptables demandés doivent lui être transmis incessamment, pour examen.

Séance levée à 19 heures 40.

Le Secrétaire,
G. TRICOMEUX.

Le Président,
J. LUSSIEZ.

106/330



MAIRIE DE LILLE

4ème Division

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS

---:---:---:---:---:---:---

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunions, Cabinet des Adjoints, le Vendredi 26 Février 1960, à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR :

- Procès-verbal de la réunion du 24 Novembre 1959;
- Achat et réparation de matériel - Marché avec la Maison J. VROMAN de ROUBAIX.
- LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB - Examen des travaux de la Commission de Contrôle.

Hôtel de Ville, le 19 Février 1960
l'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse et
aux Sports,

J. LUSSIEZ.

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES
SPORTS

---:---:---:---:---:---:---:---

Procès-Verbal de la réunion du 26 Février 1960

---:---:---:---:---:---:---:---

Les Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Vendredi 26 Février 1960, à 18 heures 40, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents: M. LUSSIEZ - Adjoint au Maire
Me ROMBAUT - Adjoint au Maire
M. COURMONT - Conseiller Municipal
M. DE BECKER - Conseiller Municipal
M. DECOTTIGNIES - Conseiller Municipal
M. MEURA - Conseiller Municipal

Excusés: M. ROUSSEAU - Adjoint au Maire
M. VAN WOLPUT - Adjoint au Maire
M. GUILLEMIN - Conseiller Municipal
M. LANDREA - Conseiller Municipal
M. VIRON - Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion:

M. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division
M. LOOTEN - Chef de Bureau.

M. LUSSIEZ ouvre la séance et il est immédiatement procédé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

60 - I - Procès-Verbal de la réunion du 24 Novembre 1959.-

Aucune observation n'étant présentée, ce procès-verbal est adopté.

A M. MEURA, qui rappelle la visite des terrains, par les membres de la Commission, M. LUSSIEZ indique qu'il envisage d'organiser cette visite au printemps prochain.

Par ailleurs, M. MEURA demande si le plan des futures réalisations intéressant l'équipement sportif de la Ville, sera soumis à la Commission.

M. LUSSIEZ précise que cette question a fait l'objet d'une mise au point par M. le Maire au cours d'une réunion du Conseil d'Administration.

60 - 2 - Achat et réparation de matériel sportif - Marché avec la
Maison J. VROMAN de ROUBAIX

.

Avis favorable pour l'établissement d'un marché avec la Maison J. VROMAN de ROUBAIX, pour un montant de 15.000 N.F.

Délibération à soumettre au Conseil Municipal

60 - 3 - Lille Olympique Sporting Club - Examen des Travaux de la Commission de Contrôle

M. LUSSIEZ rappelle qu'au cours de sa réunion du 7 Juillet 1959, le Conseil Municipal était appelé à se prononcer sur la création d'une Commission chargée de contrôler les opérations financières du L.O.S.C., comprenant:

- 1.- l'Adjoint au Maire, ayant la délégation des Sports
- 2.- le Chef de la 4ème Division (Sports)
- 3.- le Chef de la 3ème Division (Finances)
- 4.- un représentant du Préfet

Cette délibération a été visée par M. le Préfet du Nord le 3 Octobre 1959 et M. LEBLANC, Chef de la 3ème Division de la Préfecture, a été désigné pour siéger au sein de la Commission.

Le 27 Octobre 1959, la Commission de Contrôle a procédé à l'examen de la situation financière du L.O.S.C.

M. LUSSIEZ indique également que le 29 Juillet 1959, M. KLES, Président de la section professionnelle du L.O.S.C., élu en remplacement de M. HENNO, a adressé à M. le Maire un mémoire relatif à la situation du Club.

Par lettre du 22 Février 1960, M. KLES fait à nouveau état de la situation particulièrement difficile de son Club, qui est le seul du Nord, restant qualifié en Coupe de France.

Après avoir donné connaissance du rapport établi par la Commission de Contrôle, lequel fait ressortir un déficit de 13.245.647 francs, pour la saison 1958/1959 et un déficit probable de 25.175.251 francs pour la saison 1959/1960, M. LUSSIEZ demande à ses collègues de bien vouloir émettre leur avis sur l'importance de l'aide financière à apporter au L.O.S.C.

En ce qui concerne la désignation d'un représentant de l'Administration Municipale au sein du Comité du L.O.S.C., le Président observe qu'il serait gênant pour ce représentant d'être à la fois juge et partie.

Les membres de la Commission se rangent à cet avis.

Me ROMBAUT demande à M. LUSSIEZ de lui faire connaître ses propositions. Selon lui, il ne semble pas que le L.O.S.C. ait adressé un plan de rénovation.

M. MEURA ne partage pas ce point de vue, il estime, en effet, que le L.O.S.C. a appliqué ce plan, en cédant certains joueurs de valeur; peut-être même a-t-il réalisé une mauvaise opération en agissant ainsi.

M. LUSSIEZ croit pouvoir affirmer que M. KLES n'a nullement l'ambition de voir son équipe reprendre place en Division Nationale l'an prochain. Le président du L.O.S.C. espère surtout former de jeunes joueurs, susceptibles de constituer dans un proche avenir, l'ossature de l'équipe.

Me ROMBAUT se range à ces arguments et déclare que si le L.O.S.C. fait un effort, il faut le soutenir.

M. LUSSIEZ déclare alors qu'il est indispensable de consentir une aide financière importante, si l'équipe se comporte bien en Coupe de France les supporters reprendront confiance.

M. MEURA partage le point de vue de M. LUSSIEZ et estime également qu'un gros effort financier doit être fait par l'Administration Municipale. Il considère que si rien n'est tenté, le L.O.S.C. disparaîtra et, selon lui, les installations acquises par la Ville seraient inutilisées.

M. COURMONT estime, pour sa part, qu'une subvention massive remettrait le L.O.S.C. en bonne position financière pour le présent, mais n'arrangerait rien pour la prochaine saison.

Il déclare que le foot-ball professionnel constitue surtout un spectacle, dont le commerce local est le bénéficiaire. A ses yeux, l'octroi de la subvention se justifie uniquement sur le plan commercial.

Pour Me ROMBAUT, il conviendrait d'apurer le passif et d'accorder une subvention qui permettrait au L.O.S.C. d'acquérir de bons éléments susceptibles de faciliter son accession en Division Nationale.

M. LUSSIEZ donne un aperçu des sommes allouées par certaines grandes villes à leur équipe professionnelle. Lille n'a accordé qu'une seule subvention de 7 millions en 1956 et une avance de 5 millions, dont le remboursement est en cours.

M. DE BECKER est, lui aussi, favorable à l'octroi d'une aide importante, non renouvelable.

Selon M. DECOTTIGNIES, si Lille ne possédait plus d'équipe professionnelle, les commerçants lillois seraient en droit de reprocher à l'Administration Municipale de n'avoir rien tenté.

L'unanimité sur le principe d'une aide étant réalisée au sein de la Commission, M. LUSSIEZ propose qu'une subvention

.

importante soit accordée au L.O.S.C. pour lui permettre de subsister, étant entendu qu'un contrôle rigoureux serait exercé sur les opérations financières du Club.

La Commission émet un avis favorable à cette proposition.

Séance levée à 20 H 15.

Le Secrétaire,

G. TRICOTTEUX

Le Président,

J. LUSSIEZ

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

--:--

Pour information



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS

--:--

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunion, Cabinet des Adjointes, le Mercredi 11 Mai 1960, à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 26 Février 1960;
- Procès-verbal de la réunion de l'Office Municipal des Sports du 21 Avril 1960;
- Demandes de subventions d'organisation - Examen ;
- Demandes de subventions de fonctionnement - Examen;

Hôtel de Ville, le 5 Mai 1960

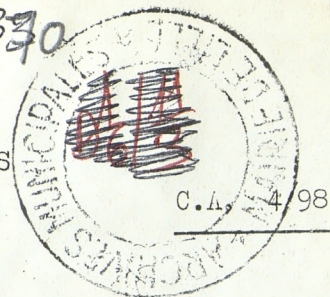
l'Adjoint délégué

à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

106/330

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS



Procès-verbal de la réunion du 11 Mai 1960

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mercredi 11 Mai 1960, à 18 heures 45, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. LUSSIEZ, Adjoint au Maire
DE BECKER, Conseiller Municipal
DECOTTIGNIES, Conseiller Municipal
GUILLEMIN, Conseiller Municipal
LANDREA, Conseiller Municipal
NEURA, Conseiller Municipal

Excusés : Me ROUBAUT, Adjoint au Maire
MM. ROUSSEAU, Adjoint au Maire
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire
COURMONT, Conseiller Municipal
VIRON, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion :

MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
LOOTEN, Chef de Bureau.

M. LUSSIEZ ouvre la séance et il est immédiatement procédé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

60/ 4 - Commission de l'Education Physique et des Sports - Procès-verbal de la réunion du 26 Février 1960.

Aucune observation n'étant présentée, ce procès-verbal est adopté.

60/ 5 - Office Municipal des Sports - Procès-verbal de la réunion du 21 Avril 1960.

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

Subventions aux Sociétés Sportives

M. LUSSIEZ rappelle que le crédit ouvert au Budget et affecté aux Subventions aux Sociétés Sportives a été porté de 4 à 6 millions (60.000 NF) pour 1960.

Les membres demandent d'associer la Commission de l'Education Physique et des Sports aux remerciements adressés à l'Administration Municipale, par le Bureau de l'Office Municipal des Sports au cours de sa réunion du 21 Avril 1960, pour l'effort consenti en faveur des sociétés sportives.

.../

A- DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ORGANISATION - EXAMEN

60/ 6 - Société de Gymnastique La Saint-Maurice Fives.

M. WAUQUIER, Président de la Société de Gymnastique "La Saint-Maurice Fives" avait exprimé le désir d'organiser en 1960, une fête commémorative du 80ème anniversaire de la fondation de cette Société.

Le Bureau de l'OMS a enregistré cette déclaration sans émettre aucun avis et en exprimant le voeu que le montant de la subvention, à allouer éventuellement pour cette manifestation, fasse l'objet d'une inscription spéciale au Budget.

M. LUSSIEZ avait tenu à rappeler qu'il s'agissait d'une information et qu'avant de statuer, il convenait d'attendre confirmation de la décision de la Société La Saint-Maurice Fives.

La Commission fait sien l'avis émis par le Bureau de l'OMS, et souhaite que la subvention éventuelle ne soit pas prélevée sur le crédit ordinaire des subventions aux Sociétés sportives.

60/ 7 - Entente des Clubs lillois affiliés à la Fédération Française de Cyclisme.

M. CAILLIAU, Président Adjoint du Comité des Flandres de la Fédération Française de Cyclisme, représentant le Cyclo Club Lillois, les anciens cyclistes de LOSC de l'Association Sportive des P.T.T. et le Vélo-Club Lillois, sollicite l'aide financière de la Ville, pour l'organisation du championnat de France Cycliste, réservé à la Catégorie "Cadets" dont le départ et l'arrivée sont prévus à Lille le 4 septembre prochain.

Le bureau de l'OMS propose l'attribution d'une subvention de 3.500 NF.

La Commission fait sien l'avis émis par l'OMS.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/ 8 - Comité des Flandres de l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre.

M. G. SITTLER Secrétaire Général de l'U.G.S.E.L. sollicite la participation financière de la Ville, pour l'organisation des championnats de France d'Athlétisme de l'U.G.S.E.L., qui auront lieu à Lille, sur le stade Félix Grimonprez, les 5 et 6 Juin 1960.

Le bureau de l'OMS avait envisagé l'attribution d'une subvention de 1.800 NF.

Compte-tenu de l'importance de cette manifestation la Commission propose de porter le montant de la subvention à 2.000 NF.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/ 9 - Ligue d'Escrimé du Nord de la France.

M. Jean HEYMANN, Président de la Ligue d'Escrimé du Nord de la France, sollicite l'aide financière de la Ville pour combler en partie le déficit enregistré à la suite de la rencontre Sud-Belgique - Ligue du Nord, qui s'est déroulée à Lille, le 24 Avril 1960

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 500 NF.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/10 - Ligue des Flandres de Volley-Ball.

M. BERTEAU, Président de la Ligue des Flandres de Volley-Ball, sollicite l'aide financière de la Ville pour combler une partie du déficit enregistré à la suite de la mise sur pied de deux rencontres qui ont eu lieu à Lille :

31 Janvier 1960 Flandre - Turquie

8 Mai 1960 Paris - Nord

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.800 NF pour ces deux manifestations.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/11 - Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

M. KOLEBACKI, Secrétaire Général du Comité Régional du Nord de la F.S.G.T. sollicite l'aide financière de la Ville, pour combler en partie le déficit enregistré à la suite de l'organisation à Lille du 6ème Cross Populaire, qui s'est disputé le 6 Mars dernier.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.200 NF.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/12 - Ligue des Flandres de Basket-Ball

M. FONTIE, Président de la Ligue des Flandres de Basket-Ball a organisé une rencontre de propagande inter-ligues "Flandre-Alsace" qui a eu lieu à Lille le 13 Mars 1960.

Pour combler en partie le déficit enregistré, M. FONTIE sollicite l'aide financière de la Ville.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 500 NF.

.../

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.
Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/13 - Union Sportive de l'Enseignement Primaire

M. MASSART, Secrétaire Général de l'U.S.E.P. a mis sur pied le Cross des Ecoliers qui s'est couru à Lille, le 28 Janvier dernier.

Pour combler une partie du déficit enregistré, il sollicite l'aide financière de la Ville.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.600 NF.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/14 - Association Sportive des P.T.T. de Lille.

M. BALLOY, Secrétaire Général des P.T.T. a organisé le 3 Mars dernier à Lille, une rencontre de football "Sélection Provence - Côte d'Azur" contre une "sélection du Nord".

En outre, il compte faire disputer le challenge A.S-P.T.T. de boules, le 26 Juin 1960 et organiser le concours du meilleur joueur (boules) dans le courant du mois de septembre prochain.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 300 NF.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/15 - Union Nautique de Lille

M. VILLOT, Président de l'Union Nautique de Lille, sollicite l'aide financière de la Ville pour l'organisation des Régates internationales, qui auront lieu à Lille, le 19 Juin 1960.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 3.500 NF, identique à celle allouée l'an dernier.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/16 - Cercle nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille".

Le Cercle "Les Pupilles de Neptune de Lille" a organisé le 27 Mars dernier, un gala de natation avec la participation des ballets "Les Bouettes de Paris" et les nageurs de l'A.S des P.T.T. de Paris.

.../

Ce même club envisage également de mettre sur pied une réunion nautique avec la participation de nageurs allemands, dans le courant du mois de Novembre prochain.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 2.400 NF pour ces deux manifestations.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/17 - Comité Régional des Flandres de la Fédération Française de Lutte.

M. THIEFFRY, Président du Comité Régional des Flandres de Lutte à organisé une rencontre internationale Flandre-Sarre, qui s'est disputée à Lille, Salle Roger Salengro, le 23 Avril 1960.

Pour couvrir en partie le déficit constaté, M. THIEFFRY sollicite l'aide financière de la Ville.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 400 NF.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/18 - Ligue des Flandres d'Athlétisme.

M. SERGEANT, Président de la Ligue des Flandres d'Athlétisme envisage d'organiser deux réunions d'athlétisme qui auront lieu sur le stade Félix Grimonprez.

La première se déroulera le 31 Juillet prochain, avec la participation de Juniors et de Cadets de Flandre et de Lorraine.

La seconde se disputera le 4 Septembre 1960, et constituera un match international et interrégional Flandre-Luxembourg-Alsace.

Le bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 3.000 NF, pour ces deux manifestations.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/19 - Etoile Cycliste Lilloise.

Comme chaque année, l'Etoile Cycliste organise cinq épreuves aux dates ci-après :

1er Mai	1960	- Grand Prix Gustave DELORY
26 Juin	1960	- Grand Prix Georges NICOLE
10 Juillet	1960	- Grand Prix Albert HIGHELLS
24 Juillet	1960	- Grand Prix Julien LAGACHE
5 Septembre	1960	- Grand Prix de la Braderie

.../

Pour l'ensemble de ces épreuves, le Bureau de l'O.M.S. propose une subvention de 2.000 NF, se répartissant comme suit :

Grand Prix Gustave DELORY	450 NF
Grand Prix Georges NICOLE	400 NF
Grand Prix Albert INGHELS	450 NF
Grand Prix Julien LAGACHE	250 NF
Grand Prix de la Braderie	450 NF

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S., étant par ailleurs entendu que les frais de police, de barricadage et de sonorisation seront comme les années précédentes, pris en charge par la Ville.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/20 - C.O.S.-Les Nageurs Lillois.

M. DELMAR, Président du C.O.S. Les Nageurs Lillois, sollicite l'aide financière de la Ville, pour l'organisation de la Fête de l'Eau, qui aura lieu le 3 Juillet prochain.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 3.000 N.F.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

B - 60/21 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT.

Le Bureau de l'O.M.S. a procédé à l'examen d'un projet de répartition des subventions de fonctionnement aux Sociétés Sportives lilloises, sur la base d'une somme globale de 32.500 NF.

I - Fédérations affinitaires et omni-sports

Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre	1.500
Office du Sport Scolaire et Universitaire	4.500
Union Sportive des Ecoles Primaires	4.000
Union Française des Oeuvres Laïques et d'Education Physique	6.500
Fédération Sportive de France	700
Union Sportive Travailleuse	1.000
	<hr/>
TOTAL NF :	18.200
	<hr/>

II - Fédérations dirigeantes et unisports

Association Sportive des P.T.T.	2.000
Lille Université Club	1.800
Lille Olympique Sporting Club	1.600
Association Sportive des Tramways de Lille	200
Club des Jeunes de Wazemmes	150
	<hr/>
A reporter :	5.750

.../

	Report :	5.750
Société du Tir et d'Education Physique des Sapeurs Pompiers		800
Société de Gymnastique "La Saint-Maurice Fives"		2.400
Salle d'armes Guillermin Nictou		150
Union Sportive Saint-Michel		200
Association Sportive des Anciens Marins		150
Club Sous-Marin du Nord		500
Boule Sportive de Moulins-Lille		100
Union Nautique de Lille		850
Cyclo-club Lillois		250
Cercle nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille"		1.700
Société de Tir à l'Arc "l'Ancienne Alliance"		100
Club Culturiste de la rue des Postes		750
Racing Club Buisson-Pellevoisin		150
Association Sportive Bouliste Fivoise		100
Union des Randonneurs Flandre-Artois		150
Stade Olympique des Sourds-Muets		100
Cercle Saint-Louis Sports		100

TOTAL NF : 14.300

Récapitulation

Fédérations affinitaires et omni-sports	18.200
Fédérations dirigeantes et unisports	14.300

TOTAL NF : 32.500

La Commission fait siennes les propositions établies par l'O.M.S.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

60/22 - Stade du Boulevard d'Alsace - Dénomination

M. LUSSIEZ signale que l'état des travaux de construction des dépendances du stade du Boulevard d'Alsace, contigu à l'Institut Diderot, étant avancé il convient de dénommer ce stade.

Il donne connaissance d'une liste de noms parmi lesquels pourrait être choisi celui à soumettre à l'Administration Municipale.

Un premier nom lui vient à l'esprit, celui de Léo LAGRANGE, qui fut sous-secrétaire d'Etat aux Sports et à l'Organisation des Loisirs, mais il craint que le public confonde le stade ainsi dénommé avec le stade Henri JOORIS, voisin du pont Léo LAGRANGE.

M. LUSSIEZ cite d'autres noms :

Georges HEBERT, éducateur français, promoteur d'une méthode d'éducation physique nommée par lui méthode naturelle

Henri DESGRANGE, journaliste français, recordman en cyclisme et en course à pied - créateur du Tour de France Cycliste.

.../

Jean BOIN, champion français de course à pied, mort au Champ d'Honneur en 1914.

Geo ANDRE, champion français d'athlétisme, mort au Champ d'Honneur en Tunisie en 1943.

Cyrille WACHMAR, Président fondateur de l'Association Régionale des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais.

Charles SAINT-VENANT, Membre fondateur de l'Internationale sportive ouvrière.

Alfred EVRARD, ancien moniteur d'éducation physique dans les écoles de la Ville de Lille et ancien moniteur de la Société Municipale de Gymnastique.

Georges NICOLE, Héros de la Résistance, mort en déportation, ancien gardien de but de l'équipe de football du Sporting Club Fivois.

La Commission propose de soumettre à l'Administration Municipale, par ordre de préférence, les noms de :

Georges NICOLE
Cyrille WACHMAR

Séance levée à 19 heures 45.

Le Président,

J. LUSSIEZ

Le Secrétaire,

G. TRICOTTEUX

MAIRIE DE LILLE

-:-:-

4ème Division

-:-:-

POUR INFORMATION



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS

-:-:-:-

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunion, Cabinet des Adjointes, le mardi II Octobre 1960, à 18 heures 30.

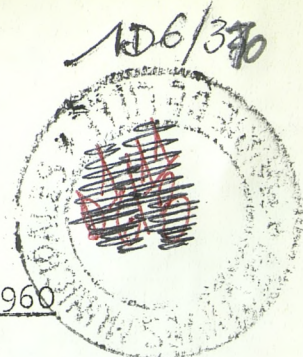
ORDRE DU JOUR :

- Procès-verbal de la réunion du II Mai 1960;
- Procès-verbal de la réunion de l'Office Municipal des Sports du 23 Septembre 1960;
- Demandes de subventions - Examen;
- Ecole Victor Duruy - Tennis ; cimentage des pignons - Installation d'un grillage;
- Groupe scolaire Briand-Buisson - Aménagement d'un volley-ball et d'un basket-ball;

Hôtel de Ville, le 3 Octobre 1960
L'Adjoint au Maire,
délégué à l'Education Physique, à la Jeunesse
et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS
- - - - -



Procès-Verbal de la réunion du II Octobre 1960

Les membres de la Commission de l'Éducation Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi II Octobre 1960, à 18 H 45, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Étaient présents: M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire
Me ROMBAUT, Adjoint au Maire
MM. COURMONT, Conseiller Municipal
GUILLEMIN, Conseiller Municipal
LANDREA, Conseiller Municipal
MEURA, Conseiller Municipal

Excusés: MM. ROUSSEAU, Adjoint au Maire
VAN WOLPUT, Adjoint au Maire
DE BECKER, Conseiller Municipal
DECOTTIGNIES, Conseiller Municipal
VIRON, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion

MM. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
LOOTEN, Chef de Bureau

M. LUSSIEZ ouvre la séance et il est immédiatement passé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour:

60-23 - Procès-Verbal de la réunion du II Mai 1960

Aucune observation n'étant présentée, ce procès-verbal est adopté.

60-24 - Office Municipal des Sports - Procès-Verbal de la réunion du 23 Septembre 1960

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

DEMANDES DE SUBVENTIONS - EXAMEN

60-25 - Ligue des Flandres de Hockey - Demande de subvention d'organisation

La Ligue des Flandres de Hockey a fait disputer deux rencontres:

- la première, FLANDRE - BATAILLON DE JOINVILLE le 16 Mai 1960
- la seconde, FLANDRE - HOLLANDE DU SUD, le 26 Mai

.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 500 NF.

La Commission fait sien cet avis.

RAPPORT A SOUMETTRE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

60-26 - Association LA PETANQUE LILLOISE - PETANQUE DU VIEUX-LILLE
Demande de subvention d'organisation

La PETANQUE LILLOISE-PETANQUE DU VIEUX-LILLE a organisé 2 rencontres:

- la première a eu lieu le 8 Mai 1960
- la seconde, à une date qui n'a pas été portée à la connaissance des services, pas plus, d'ailleurs, que le bilan financier des deux manifestations.

Pour cette raison, le Bureau de l'O.M.S. propose de ne donner aucune suite à cette demande de subvention et suggère l'envoi d'une lettre à Mme L'Adjoint aux Fêtes pour l'attribution d'une coupe en faveur de cette Association.

La Commission fait sien cet avis

60-27 - Société de Gymnastique "LA SAINT-MAURICE-FIVES"
Demande de subvention

La Société de Gymnastique La Saint-Maurice-Fives a participé à la Fête Fédérale de Gymnastique qui a eu lieu à THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie) les 4, 5 et 6 Juin 1960.

Le Bureau de l'O.M.S. propose de ne pas retenir cette demande, étant donné qu'il s'agit d'une manifestation extérieure.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

60-28 - Société de Gymnastique "LA SAINT-MAURICE-FIVES"
Demande de subvention d'organisation

La Société de Gymnastique La Saint-Maurice-Fives a mis sur pied un match de gymnastique, qui se déroulera à Lille, le Dimanche 16 Octobre 1960.

Primitivement prévu contre l'Union Halluinoise, ce match se disputera contre la Société "l'Ancienne de Roubaix".

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 450 NF.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

RAPPORT A SOUMETTRE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

60-29 - Comité Régional des Flandres de la Fédération Française de Lutte

Le Comité Régional des Flandres de la Fédération Française de Lutte avait mis sur pied une rencontre FRANCE-YOUGOSLAVIE, qui devait se disputer à Lille, le 8 Octobre 1960 et pour laquelle le bureau de l'O.M.S. avait proposé l'attribution d'une subvention de 1.000 NF.

Pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, cette rencontre n'a pas eu lieu.

La Commission estime que cette demande devrait, à nouveau, être soumise à l'examen du Bureau de l'O.M.S., dans l'éventualité où les organisateurs feraient connaître leurs intentions relatives à une nouvelle rencontre.

60-30 - Ecole VICTOR DURUY - Tennis: Cimentage des pignons - Installation d'un grillage

Lors de sa réunion du 22 Avril 1960, la Commission des Bâtiments a été appelée à examiner une demande formulée par M. le Directeur de l'Ecole VICTOR DURUY, visant l'exécution de travaux consistant en l'installation d'un grillage de protection sur les pignons situés face au terrain de tennis installé dans la cour de l'école et au cimentage des dits pignons sur une longueur de 25 m et une hauteur de 3 m

Ces travaux éviteraient la perte de nombreuses balles, favoriseraient l'entraînement et la formation de jeunes joueurs de tennis.

La Commission émet un avis favorable à l'exécution des travaux.

DOSSIER A TRANSMETTRE A LA COMMISSION DES BATIMENTS

60-31 - GROUPE SCOLAIRE BRIAND-BUISSON
Aménagement: 1° - d'un terrain de jardinage pour les élèves des classes de perfectionnement - 2° - d'un basket-ball et d'un volley-ball

M. l'Inspecteur Primaire de la 5ème Circonscription de Lille a transmis une demande de Mme la Directrice de l'Ecole Ferdinand Buisson, visant l'aménagement d'un terrain inclus dans l'enceinte du Groupe Scolaire et situé aux abords immédiats de la Salle de Gymnastique, pour l'étude du jardinage par les élèves des classes de perfectionnement de l'Etablissement.

D'autre part, il existe, derrière le groupe Scolaire, une bande de terrain de 110 m de longueur sur 20 m de largeur, sur laquelle pourraient être aménagés un basket-ball et un volley-ball.

.

La Commission émet un avis favorable quant à 1°) l'aménagement du terrain situé aux abords de la Salle de Gymnastique pour les leçons de jardinage aux élèves des cours de perfectionnement.

2°) l'aménagement d'un volley-ball et d'un basket-ball sur la bande de terrain située derrière le groupe scolaire.

Le Service de l'Urbanisme sera consulté sur ce projet

Si celui-ci devait soulever quelques difficultés quant à sa réalisation, la Commission émet l'avis de n'utiliser, pour les leçons de jardinage, que les seules bandes de terrain situées de chaque côté de la salle de gymnastique et d'aménager une installation de basket-ball sur la partie du terrain se trouvant derrière ladite salle de gymnastique.

60-32 - Union Nautique de Lille - Réfection des Installations

M. VILLOT, Président de l'Union Nautique de Lille a signalé que les installations de son Club, situées en bordure de la Deûle, se trouvent dans un état de vétusté assez avancé.

Il envisage donc de procéder à leur remplacement et, dans ce but, sollicite l'aide de la Ville. M. VILLOT espère obtenir l'aide financière de l'Etat.

Il a fait procéder à une estimation approximative des travaux qui s'élève à 129.600 NF.

Etant donné que le terrain sur lequel M. VILLOT compte édifier ses nouvelles constructions est la propriété du Service des Voies Navigables et que, par ailleurs, une partie de ce terrain est grevée d'une servitude "non aedificandi" la Commission estime qu'en l'état actuel des choses, aucune aide ne peut être apportée par la Ville à M. VILLOT.

Elle suggère; cependant, de conseiller à M. VILLOT de se mettre en rapport avec la Direction de la Jeunesse et des Sports, en vue d'obtenir une subvention pour la réparation des installations existantes.

60-33 - Terrains de foot-ball

M. LUSSIEZ signale qu'il vient, à nouveau, d'être saisi, de la part des dirigeants d'une importante Ligue régionale, d'une réclamation concernant l'insuffisance du nombre de terrains de foot-ball mis à la disposition des Sociétés lilloises.

Il rappelle que ces terrains, au nombre de 8, se trouvent sur les Stades ci-après:

FELIX GRINONPREZ	I
Rue de l'Arbrisseau	I
MARTINET - Porte de Béthune	I
ROGER SALENGRO - Rue d'Iéna	I
ANATOLE DE LA FORGE - Fives	I
PONT-ROYAL	3

.....

Ce chiffre sera porté à 9, lorsque le Stade JEAN BOUIN, contigu à l'Institut Diderot, Boulevard d'Alsace, pourra être utilisé.

Il existe, à Lille, 20 clubs qui pratiquent le foot-ball et qui totalisent 67 équipes.

L'appoint de 4 à 5 terrains, même aménagés sommairement, améliorerait une situation qui tend à devenir de plus en plus difficile pour les Sociétés lilloises.

La commission propose de soumettre cette question à la Commission de l'Urbanisme, en insistant pour que la recherche de terrains soit examinée de toute urgence.

QUESTIONS DIVERSES

60-34 - Demande de subvention présentée par les professeurs d'éducation physique et sportive du Lycée Faidherbe - Cité Sud.

M. LUSSIEZ signale qu'il a reçu, dans le courant de la journée, une demande de subvention pour achat de matériel, présentée par les professeurs d'éducation physique et sportive du Lycée Faidherbe Cité Sud.

Le relevé, joint à la demande, présente un total de:
4.944 NF.

La Commission, qui constate que les achats prévus portent notamment sur du matériel d'équipement de Stade, tels que poteaux de foot-ball avec filets, panneaux de basket-ball, est d'avis de transmettre à la Direction de la Jeunesse et des Sports, la demande qui lui est soumise.

60-35 - Groupe Scolaire ROGER SALENGRO - Plateaux d'évolution.

M. LUSSIEZ donne connaissance d'une lettre de M. DE BECKER, membre de la Commission, concernant l'aménagement des deux plateaux d'évolution prévus au Groupe Scolaire ROGER SALENGRO.

La Commission exprime le souhait que les travaux puissent commencer le plus tôt possible.

La Séance est levée à 19 H 50.

Le Président,

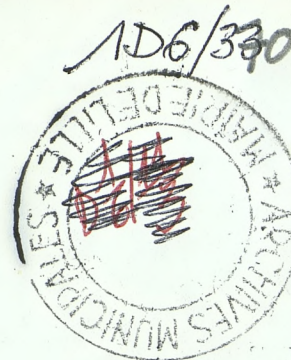
J. LUSSIEZ

Le Secrétaire,

G. TRICOTTEUX

MAIRIE DE LILLE

4ème Division



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE

ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunions, Cabinet des Adjointes, le Vendredi 2 Décembre 1960 à 18 H 30.

ORDRE DU JOUR

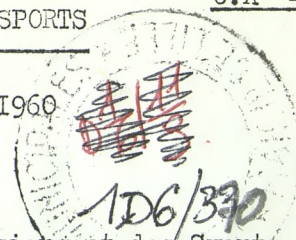
- Procès-Verbal de la réunion du 11 Octobre 1960
- Comité des Flandres de la Fédération Française de Lutte - Demande de subvention d'organisation.

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1960
L'Adjoint au Maire,
délégué à l'Education Physique, à la
Jeunesse et aux Sports

J. LUSSIEZ.

Procès-verbal de la réunion du 2 Décembre 1960

--:--



Les Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Vendredi 2 Décembre 1960, à 19 heures, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS:- MM. LUSSIEZ - Adjoint au Maire;
COURMONT - Conseiller Municipal;
DECOTTIGNIES - Conseiller Municipal;
MEURA - Conseiller Municipal;
VIRON - Conseiller Municipal;

EXCUSES :Me ROMBAUT - Adjoint au Maire;
MM. ROUSSEAU - Adjoint au Maire;
VAN WOLPUT - Adjoint au Maire;
DE BECKER - Conseiller Municipal;
GUILLEMIN - Conseiller Municipal;
LANDREA - Conseiller Municipal;

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION:-

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division;
LOOTEN - Chef de Bureau;

M. LUSSIEZ ouvre la séance et informe ses collègues que l'Office Municipal des Sports a perdu en Me VALLIN, dont les funérailles ont eu lieu la veille, un de ses conseillers les plus sûrs. Sa disparition laissera un grand vide dans les milieux sportifs où il était très connu et très estimé.

60-36 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11 OCTOBRE 1960:-

Aucune observation n'est présentée.
Ce procès-verbal est adopté.

60-37 - COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE LUTTE - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION:-

M. LUSSIEZ rappelle qu'au cours de sa réunion précédente, la Commission avait estimé que la demande de subvention d'organisation présentée par M. THIEFFRY, Président du Comité Régional de la Fédération Française de Lutte, en vue de la mise sur pied d'une rencontre FRANCE-YOUGOSLAVIE, devrait faire l'objet d'un nouvel examen dans l'éventualité où les organisateurs feraient connaître leurs intentions relatives à une nouvelle rencontre;

En effet, précise M. LUSSIEZ, cette compétition qui devait se disputer le 8 Octobre dernier fut d'abord renisée au 29 du même mois, puis à nouveau, à une date indéterminée.

M. THIEFFRY nous a fait connaître que ce match s'était disputé le samedi 26 Novembre 1960.

Appelé à examiner à nouveau le dossier, le Bureau de l'O.M.S. propose de maintenir le montant de la subvention fixé antérieurement, soit 1.000 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

RAPPORT A SOUMETTRE A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL.-

50-38 - SOCIETE INTERNATIONALE DE PROPAGANDE SPORTIVE - ORGANISATION DES 6 JOURS DE LILLE - DEMANDE DE SUBVENTION -

Par lettre en date du 9 Novembre 1960, M. Jean MORLOCK, Administrateur de la Société Internationale de Propagande Sportive, nous fait connaître que, grâce aux efforts déployés par un groupe de sportifs et d'amis du sport cycliste, LILLE pourra disposer d'une piste cycliste.

Des tribunes démontables de 5.000 places et une piste de 150 mètres vont être installées dans le courant du mois, dans le Grand Palais de la Foire, pour l'organisation d'une course de 6 jours qui se déroulera du 14 au 20 Décembre 1960, bien avant LYON, MARSEILLE, TOULOUSE et STRASBOURG.

Selon les organisateurs, cet effort de décentralisation sportive doit permettre en dehors de la propagande faite par les 6 jours, d'organiser les championnats d'hiver sur piste : amateurs et professionnels, qui n'ont pu se dérouler depuis quelques années, étant donné l'absence de piste en France.

L'organisation offrira l'entrée gratuite à 5.000 enfants des écoles le jeudi 15 Décembre, de 13 heures 30 à 18 heures, et des billets à tarif réduit aux collectivités et entreprises.

Elle considèrè donc qu'elle fera à la fois oeuvre de propagande pour la ville, par la Télévision, la Presse et le Cinéma et pour le sport cycliste en général, en donnant la possibilité aux jeunes amateurs de notre région, de disputer des championnats d'hiver.

Pour cette double raison, les organisateurs des 6 Jours de LILLE, sollicitent l'attribution d'une subvention de 20.000 N.F.

Ils soulignent que cette somme représente ce que la mise sur pied d'une épreuve de moyenne importance nécessite pour une seule étape de course cycliste en ligne, alors qu'eux-mêmes, restent plus de 15 jours dans chaque ville, y compris le temps de montage et de démontage des installations.

M. LUSSIEZ signale qu'il a reçu les organisateurs et qu'il leur a laissé entendre que l'attribution d'une subvention lui paraissait difficile à envisager, étant donné que la Ville avait déjà cette année, consenti un gros effort financier en faveur du départ du Tour de France et du Championnat de France cycliste de la Catégorie Cadets, qui s'était également disputé à LILLE.

MM. DECOTTIGNIES, VIRON et COURMONT, estiment que le sport n'a rien à voir dans cette organisation et qu'il s'agit plus exactement d'une affaire commerciale, parfaitement rentable pour ses promoteurs.

La Commission émet un avis défavorable à l'octroi d'une subvention et, propose de transmettre le dossier au Service des Fêtes en vue de l'attribution

o o o / o o o /

de Coupeset de médailles aux concurrents qui participeront aux 6 Jours.

60-39 - COMMISSION DE CONTROLE DU LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB.-

M. LUSSIEZ indique que la Commission de Contrôle du "LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB" s'est réunie le 2 Novembre 1960 et il donne lecture du procès-verbal établi à la suite de cette réunion.

Ce procès-verbal reproduit in-extenso le rapport dressé par les services financiers de la Ville, sur le vu des documents comptables produits par M. KLES, Président du L.O.S.C.

Pour la saison 1959-1960, le compte d'exploitation fait apparaître :

Recettes :	52.505.849
Dépenses:	75.588.117

Déficit	23.082.268 frs

contre 13.245.647 frs pour la saison 1958-1959.

L'accroissement du déficit s'explique par une diminution des recettes qui de 56.549.104 frs en 1958-1959 se trouvent ramenées à 52.505.849 frs alors que les dépenses passent de 69.794.751 frs en 1958-1959 à 75.588.097 frs en 1959-1960.

M. LUSSIEZ se félicite des bons rapports qui existent entre le L.O.S.C. et l'Administration Municipale. Il souligne les efforts accomplis et les mesures prises par M. KLES en vue d'atténuer le déficit.

M. LUSSIEZ pense que la Ville se doit d'épauler M. KLES en maintenant son concours financier. Bien géré, le Club doit retrouver la place qu'il occupait sur le plan sportif national, il y a quelques années.

QUESTIONS DIVERSES.-

60 -40 - TERRAIN DE SPORTS DU GROUPE SCOLAIRE LEON BLUM.-

A M. VIRON qui s'inquiète de savoir où en est la question concernant les installations sportives du groupe scolaire LEON BLUM, M. LUSSIEZ indique qu'un projet d'aménagement d'un terrain de sports, situé en bordure de l'Avenue LOUIS CORDONNIER et de la rue JEAN PERRIN a été établi.

Ce projet comporte une aire de football, un terrain de jeux avec 2 basket-ball, 2 pistes et une installation de volley-ball.

60-41 - AMENAGEMENT D'INSTALLATIONS DE BASKET-BALL ET DE VOLLEY-BALL SUR LES TERRAINS SITUES DANS LES ENVIRONS IMMEDIATS DES GROUPEES H. L. M.

M. VIRON demande qu'il soit procédé à une étude en vue de l'aménagement sommaire d'installations de basket-ball et de volley-ball sur les terrains situés dans les environs immédiats des groupes d'Habitations à Loyer Modéré.

Selon M. VIRON, ces installations permettraient aux nombreux enfants que comptent ces groupes, de se livrer à des jeux sains, plutôt que d'errer dans les rues sans but précis.

. . . / . . .

M. LUSSEZ indique qu'il s'agit là d'un problème qui intéresse plus particulièrement l'Office Municipal d'Habitations à Loyer Modéré. Il se propose d'en entretenir son collègue, M. BERTRAND, Président de l'Office.

Séance levée à 20 heures 45.

Le Président
J. LUSSEZ.

Le Secrétaire
G. TRICOTTEUX.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE

ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle des Réunions, Cabinet des Adjoints, le Mercredi 31 Mai 1961, à 18 H 30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 2 Décembre 1960
- Procès-verbaux des réunions des 27 Avril et 4 Mai 1961, de l'Office Municipal des Sports
- Demandes de subventions d'organisation - Examen
- Demandes de subventions de fonctionnement - Examen
- Achat et entretien de matériel sportif - Marché avec la Maison J. VROMAN de Roubaix
- Ecole AMPERE - Equipement du plateau d'évolution

Hôtel de Ville, le 20 Mai 1961
L'Adjoint au Maire,
délégué à l'Education Physique,
à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS

--:--:--:--

Procès-verbal de la réunion du 31 Mai 1961

--:--:--



Les Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le mercredi 31 Mai 1961, à 18 heures 45, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS:-

M. LUSSIEZ -	Adjoint au Maire,
Me ROMBAUT -	Adjoint au Maire,
MM. COURMONT -	Conseiller Municipal,
MEURA -	Conseiller Municipal;

EXCUSES:-

MM. ROUSSEAU -	Adjoint au Maire,
VAN WOLPUT -	Adjoint au Maire,
DE BECKER -	Conseiller Municipal,
DECOTTIGNIES -	Conseiller Municipal,
GUILLEMIN -	Conseiller Municipal,
LANDREA -	Conseiller Municipal,
VIRON -	Conseiller Municipal;

ASSISTAIENT EGALLEMENT A LA REUNION:-

MM. TRICOTTEUX -	Chef de la 4ème Division,
LOOTEN -	Chef de Bureau;

M. LUSSIEZ ouvre la séance et il est immédiatement passé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour:

6I-1.- PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 2 DECEMBRE 1960.-

Aucune observation n'est présentée. Ce procès-verbal est adopté.

6I-2.- PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 AVRIL 1961. DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS.-

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

6I-3 .- PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 4 MAI 1961 DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS.-

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

SUBVENTIONS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES.-

M. LUSSIEZ indique que le Bureau de l'Office Municipal des Sports a établi son projet de répartition des subventions aux Sociétés Sportives, pour l'exercice 1961, sur les bases suivantes :

Subventions d'Organisation :	27.500.-
Subventions de Fonctionnement :	32.500.-

Total NF.	60.000.-
	=====

A - SUBVENTIONS D'ORGANISATION.-

6I-4.- Ligue Régionale des Flandres de la Fédération Française de Tennis de Table.-

La Ligue Régionale des Flandres de la Fédération Française de Tennis de Table a été chargée d'organiser à LILLE, les 25, 26 et 27 Mars 1961, les Championnats de France internationaux de tennis de table.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.800 NF.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-5.- UNION GÉNÉRALE SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE.-

L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre a fait disputer à LILLE, le 12 Mars 1961, ses Championnats de France de gymnastique.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 400 NF.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

6I-6.- CLUB CULTURISTE ET HALTÉROPHILE DE LA RUE DES POSTES.-

Le Club Culturiste et Haltérophile de la rue des Postes a organisé à LILLE, le 19 Mars 1961, une grande journée haltérophile internationale à laquelle ont participé plusieurs équipes : Française Olympique, Ile de France, Flandres, ainsi que des champions internationaux italiens et polonais.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 3500 NF .

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-7.- LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY.-

La Ligue des Flandres de Hockey a été chargée d'organiser un match international féminin de hockey ; FRANCE - PAYS DE GALLES. Cette rencontre s'est disputée à LILLE, le 9 Avril 1961.

Le Bureau de l'O.M.S. propose une subvention de 1.500NF.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-8.- LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL.-

La Ligue des Flandres de Volley-ball a fait disputer à LILLE, les 13 et 14 Mai 1961, un tournoi inter-ligues cadets, avec la participation des sélections de PARIS, de la Bretagne et de la Lorraine.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.000 NF.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-9.- UNION NAUTIQUE DE LILLE.-

L'UNION NAUTIQUE DE LILLE organisera, comme chaque année, le 11 Juin 1961, ses régates internationales.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 3.250 NF.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

. . . . /

6I-10.-FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL.-

Le Comité Régional du Nord de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail a fait disputer à LILLE, le 5 Mars 1961, son 7ème cross populaire.

Le Bureau de l'O.M.S. propose une subvention de 1.100 NF.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-II -LIGUE DES FLANDRES DE BASKET-BALL.-

La Ligue des Flandres de Basket-ball a organisé une rencontre qui a opposé le 22 Mars 1961, à LILLE, les équipes du Bataillon de Joinville et des Flandres.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 400 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-12.- UNION SPORTIVE DES ECOLES PRIMAIRES.-

L'Union Sportive des Ecoles Primaires a fait disputer à LILLE, les 12 et 26 Janvier 1961 le cross des Ecoliers.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.800 NF.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-13.-CERCLE NAUTIQUE LES PUPILLES DE NEPTUNE.-

Le Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune" a organisé à LILLE, une réunion de natation le 22 Janvier 1961, avec la participation des clubs d'Anvers, de Mouscron et de la région.

Un deuxième gala international a eu lieu le 16 Avril 1961, avec des nageurs et poloïstes de Malines, de Valenciennes et les ballets nautiques "Le Nautic" de Paris.

Une troisième rencontre est prévue le 5 Novembre 1961 avec le concours de nageurs du C.R.N. Schaerbeck.

Pour ces trois manifestations le Bureau de l'O.M.S. propose une subvention de 2.750 NF.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-I4.-BOULE FERREE LILLOISE.-

La Société "La Boule Ferrée Lilloise" va fêter le cinquantième de sa fondation, le II Juin 1961.

A cette occasion, ses dirigeants ont mis sur pied un grand concours qui aura lieu sur les terrains du Boulevard Jean-Baptiste Lebas.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 300 NF.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-I5.-ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T. -

L'Association Sportive des P.T.T. a mis sur pied, à LILLE, les manifestations ci-après:

- Le 2 Avril 1961, rencontres de football et de basket-ball entre les équipes P.T.T. de Bruxelles et de la Région du Nord;
- Les 15 et 16 Avril 1961, rencontre LILLE-PARIS, en boules;
- Le II Mai 1961 - Journée des finales régionales P.T.T. en football, basket-ball, boules et marche;
- Les II et 14 Mai 1961, Grandes Journées des jeunes footballeurs.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 900 NF pour l'ensemble de ces épreuves.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-16.-LIGUE DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME.-

La Ligue des Flandres de la Fédération Française d'Athlétisme organisera au Stade FELIX GRIMONPREZ, deux importantes réunions d'athlétisme, qui se dérouleront aux dates ci-après :

- Le 18 Juin 1961, FRANCE-BELGIQUE Seniors et FRANCE-HOLLANDE Féminin.
- Les 24 et 25 Juin 1961, Championnats de France militaires.

Pour ces deux réunions, le bureau propose l'attribution d'une subvention de 4.500 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-17.-SOCIETE DE GYMNASTIQUE "LA SAINT-MAURICE-FIVES".-

M. le Président de la Société de Gymnastique "La Saint-Maurice-Fives" a sollicité l'attribution d'une subvention pour lui permettre d'envoyer une section masculine à la 71ème Fête Fédérale de Gymnastique organisée par la Ville de Saint-Nazaire du 19 au 22 Mai 1961.

Le Bureau de l'O.M.S. a proposé de s'en tenir aux avis émis précédemment pour les manifestations se déroulant à l'extérieur.

M. LUSSIEZ signale que la Société n'a pas pris part à la Fête de St-Nazaire.

Dans ces conditions la Commission estime qu'il n'y a pas lieu de poursuivre l'examen du dossier.

6I-18.- C.O.S. LES NAGEURS LILLOIS.-

Le C.O.S. "Les Nageurs Lillois" organise sa fête annuelle de l'eau, le 9 Juillet 1961.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 2.800 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-19.- ETOILE CYCLISTE LILLOISE.-

L'Etoile Cycliste Lilloise organisera, dans le courant de cette année, 6 épreuves de cyclotourisme:

- | | |
|------------------------|--------------------------|
| - Le 1er Mai 1961 | - Rallye Gustave Delory; |
| - Le 11 Juin 1961 | - Rallye Georges Nicole; |
| - Le 2 Juillet 1961 | - Rallye Albert Inghels; |
| - Le 16 Juillet 1961 | - Rallye Julien Lagache; |
| - Le 4 Septembre 1961 | - Rallye de la Braderie; |
| - Le 24 Septembre 1961 | - Rallye Roger Salengro; |

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution de I.500 NF pour l'ensemble de ces manifestations.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-20.- B - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT.-

M. LUSSIEZ rappelle que la partie de la subvention inscrite au budget, à réserver au fonctionnement, s'élève à 32.500 N.F.

Le Bureau de l'O.M.S. propose la répartition suivante en faveur des diverses sociétés et groupements sportifs:

I° - FEDERATIONS DIRIGEANTES.-

Société de Gymnastique "La Saint-Maurice-Fives"	3.200.-
Association Sportive des P.T.T. de LILLE	2.150.-
Lille Olympique Sporting Club	1.500.-
Lille Université Club	1.800.-
Cyclo Club Lillois	250.-
Salle d'Armes Guillermin Nictou	80.-
Club Haltérophile et Culturiste de la rue des Postes	500.-
Club des Jeunes de Wazemmes	70.-
Association Sportive Bouliste Fivoise	50.-
Boule Sportive de Moulins-Lille	100.-
Boule Sportive de l'Esplanade	50.-
Union des Randonneurs Flandre-Artois	120.-
Club Sous-Marin du Nord	450.-

A reporter	10.320.-

Report	10.320.-
Boxing Club des Flandres	100.-
Société de Tir à l'Arc "l'Ancienne Alliance"	100.-
Amicale de la Raquette Lilloise	100.-
Les Pupilles de Neptune de Lille	1.800.6
Union Nautique de Lille	850.-
Union Sportive Saint-Michel	150.-
Amicale des Anciens Marins de Lille	80.-
Cercle Saint-Louis Sports	75.-
Association Sportive des Tramways de Lille	175.-
	- - - - -
Total NF.	13.750.-
	=====

La Commission émet l'avis de n'accorder aucune suite à la demande présentée par la Société de Tir et d'Education Physique des Sapeurs Pompiers, qui, présentement n'a aucune activité.

2°- FEDERATIONS AFFINITAIRES ET OMNI-SPORTS.-

Union Sportive des Ecoles Primaires	4.000.-
Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre	1.500.-
Office du Sport Scolaire et Universitaire	5.000.-
Union Française des Oeuvres Laïques d'Education Physique	6.650.-
Union Sportive Travailleuse	1.000.-
Fédération Sportive de France	600.-
	- - - - -
	18.750.-
	=====

Récapitulation

Fédérations dirigeantes	13.750.-
Fédérations affinitaires et Omni-Sports	18.750.-
Total NF.	<u><u>32.500.-</u></u>

La Commission fait sienne la répartition proposée par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-21.- C.O.S. LES NAGEURS LILLOIS - DEMANDE DE SUBVENTION D'ORGANISATION.-

M. le Président du C.O.S. "Les Nageurs Lillois" a fait part de son intention d'organiser le 3 Septembre 1961, une grande fête internationale de natation, dénommée Coupe Roger Salengro.

La participation de Clubs de Cologne, de Rotterdam et d'Anvers est envisagée.

Le Bureau de l'O.M.S. a regretté de ne pouvoir formuler aucune proposition à l'égard de cette demande parvenue tardivement, le crédit réservé aux subventions d'organisation ayant été réparti intégralement au cours de sa première réunion du 27 Avril 1961.

La Commission exprime également ses regrets de ne pouvoir formuler aucune proposition concernant cette demande.

6I-22.- ACHAT ET ENTRETIEN DE MATERIEL SPORTIF - MARCHE AVEC LA MAISON J. VROMAN DE ROUBAIX.-

La Commission émet un avis favorable à l'établissement d'un marché avec la Maison J. VROMAN de ROUBAIX, pour l'achat et l'entretien de matériel sportif, dans la limite du montant de 18.000 NF.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

6I-23.- FEDERATION NATIONALE DES OFFICES MUNICIPAUX DES SPORTS - ADHESION DE LA VILLE -

Une Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports a été créée et la plupart des grandes villes de France ont adhéré à cet Organisme.

La Ville de Lille se devait d'apporter son concours à cette jeune Fédération qui aura un grand rôle à jouer, notamment en matière d'équipement sportif.

En accord avec M. le Maire, l'adhésion de la Ville de Lille a été adressée au siège de la Fédération, 65, rue Saint-Dominique, PARIS VIIème.

. . . / . . .

Pour les Villes de 100.001 à 200.000 habitants ,
le montant de la cotisation annuelle est fixé à 250 NF.

La Commission des Finances a été appelée à examiner cette affaire au cours de sa réunion du 15 Mai 1961.

La Commission de l'Education Physique et des Sports émet un avis favorable à l'adhésion de la Ville à la Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

61-24.- TERRAIN DU CHATEAU LEMOINE, RUE EUGENE JACQUET - AMENAGEMENT
D'INSTALLATIONS SPORTIVES.-

Les élèves du Collège d'Enseignement Général et de l'école primaire DUPLEIX disposent d'un gymnase qui leur permet de se livrer à toutes les activités sportives pratiquées dans une salle de gymnastique.

La course et le saut ne leur sont, toutefois pas permis.

M. LUSSILZ propose donc que le terrain situé rue Eugène Jacquet soit doté d'une installation de volley-ball, d'une fosse de saut et d'une piste de course de vitesse, qui seraient utilisées par les élèves des écoles de Fives et de Saint-Maurice ainsi que par les enfants qui fréquentent le Centre Aéré pendant les vacances.

La Commission émet un avis favorable à cette proposition.

Dossier à transmettre à la Commission des Bâtiments Communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 45.

Le Président,
J. LUSSILZ

Le Secrétaire,
G. TRICOTTEUX.

MAIRIE DE LILLE

--:--

4ème Division

--:--



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

--:--

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle des Réunions, Cabinet des Adjointes, le mercredi 17 Janvier 1962, à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

--:--

- Procès-verbal de la réunion du 31 Mai 1961;
- Achat et entretien de matériel sportif - Marché avec la maison J. V.ROMAN;
- Palais Rameau - Utilisation - Demande présentée par M. BERTHON, Inspecteur Principal de la Jeunesse et des Sports;
- Piscine du Boulevard de la Liberté - sonorisation;
- Comité des Flandres de la Fédération Française de Boxe; Demande de subvention d'organisation;
- Lille Olympique Sporting Club - Demande de subvention et examen destravaux de la Commission de Contrôle.

Hôtel de Ville, le 10 Janvier 1962

L'Adjoint au Maire

délégué à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Procès-verbal de la réunion du 17 Janvier 1962

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis au Cabinet des Adjoint, le mercredi 17 Janvier 1962, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS:

- M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire;
- Me ROMBAUT, Adjoint au Maire;
- MM. ROUSSEAU, Adjoint au Maire;
- COURMONT, Conseiller Municipal;
- DE BECKER, Conseiller Municipal;
- DECOTTIGNIES, Conseiller Municipal;
- GUILLEMIN, Conseiller Municipal;
- LANDREA, Conseiller Municipal;
- MEURA, Conseiller Municipal;
- VIRON, Conseiller Municipal;

EXCUSE :

- M. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire;

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

- MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division;
- LOOPEN - Chef du 4ème Bureau;

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 18 h 40 et présente ses voeux aux membres de la Commission en souhaitant qu'un bon travail puisse encore être effectué en 1962.

Il est ensuite passé à l'examen des questions figurant à l'ordre du jour.

62-I - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 31 MAI 1961.

Aucune observation n'est présentée. Ce procès-verbal est adopté.

..... /

62-2 - ACHAT ET ENTRETIEN DE MATERIEL SPORTIF - MARCHE AVEC LA MAISON J. VROMAN.-

La Commission émet un avis favorable à l'établissement d'un marché avec la maison J. VROMAN de ROUBAIX, pour l'achat et l'entretien de matériel sportif, dans la limite du montant de 20.000 FF.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

62-3 - PALAIS RAMEAU - UTILISATION - DEMANDE DE M. LE RECTEUR.-

Une expérience d'éducation physique et sportive obligatoire est tentée dans les Facultés de Droit et de Médecine.

En informant M. le Maire que le Service Académique de la Jeunesse et des Sports aurait besoin pour la mener à bien, d'un grand nombre d'installations couvertes, M. le Recteur souhaite que le Palais RAMEAU puisse être mis à la disposition de cette Administration les jours suivants:

- lundi de 14 h à 17 h;
- mardi de 16 h à 18 h;
- mercredi de 14 h à 17 h;
- vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h;
- samedi de 9 h à 12 h;

L'aménagement du Palais RAMEAU en vue de son utilisation par les groupements sportifs a, à plusieurs reprises, été examiné favorablement par l'Office Municipal des Sports et par la Commission de l'Education Physique et des Sports.

M. ROUSSEAU rappelle que le Palais RAMEAU est à réserver en vue de l'organisation des expositions d'horticulture conformément au vœu exprimé par le donateur.

Me ROMBAUT ne voit aucun inconvénient à ce que le local soit mis à la disposition de M. le Recteur, mais il considère qu'un droit de priorité doit être réservé aux écoles.

Il émet des réserves identiques à celles exprimées par M. ROUSSEAU.
Il s'agit, dit-il, du legs RAMEAU, qui ne peut être détourné de sa destination première.

M. LUSSIEZ signale que l'autorisation avait été donnée au Service des Sports, quant à son utilisation pour les leçons d'éducation physique aux élèves de certaines écoles qui ne disposaient pas de salle. Des difficultés ont surgi plus particulièrement à ce qui a trait à l'entretien des lieux.

Pour cette raison le Palais RAMEAU n'est présentement plus utilisé par les écoles.

Compte tenu des réserves formulées par divers commissaires, M. LUSSIEZ estime que les Commissions des Bâtiments et /^{des Fontaines et} jardins sont qualifiées pour juger des possibilités éventuelles d'occupation du Palais RAMEAU.

Avis conforme de la Commission.

Dossier à soumettre aux Commissions précitées.

62-4 - PISCINE DU BOULEVARD DE LA LIBERTE - SONORISATION.-

Le Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune" a sollicité la réalisation de la sonorisation de la piscine du Boulevard de la Liberté, avec possibilité d'utiliser un micro les jours de compétition.

Le Service d'Architecture souligne qu'il appartient à l'Administration Municipale de décider s'il doit être procédé à une étude en précisant que cette réalisation nécessitera l'ouverture d'un crédit spécial.

La Commission émet un avis favorable.

Dossier à transmettre à la Commission des Bâtiments.

62-5 - COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE BOXE - DEMI-FINALES ET FINALES DU CHAMPION-
NAT DE FRANCE D'AMATEURS LES 10 ET 11 FEVRIER 1962 - DEMANDE DE SUBVENTION.-

Par lettre en date du 29 Décembre 1961, le Président du Comité Régional des Flandres de Boxe nous a informé que les 10 et 11 Février 1962, seront organisées à LILLE, dans la salle ROGER SALENGRO, les demi-finales et finales du championnat de France amateurs.

Sur le plan du sport pugilistique, une manifestation de cette importance n'a jamais eu lieu dans notre ville. Elle s'est déroulée une seule fois dans notre région, en Mars 1957, à TOURCOING.

M. VANDEVILLE, Président du Comité des Flandres sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'organisation en indiquant qu'il prévoit un déficit de l'ordre de 10.000 NF.

M. ROUSSEAU se déclare favorable à l'attribution d'une subvention, mais il souhaiterait que les organisateurs de ces manifestations puissent permettre aux membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports de se rendre compte de leur importance en leur laissant le libre accès de la salle.

M. LUSSIEZ propose l'attribution d'une subvention de 5.000 NF révisable après fourniture du bilan définitif.

La Commission se range à cet avis.

Dossier à soumettre à la Commission des Finances.

62-6 - LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB - COMMISSION DE CONTROLE - REUNION DU 14
DECEMBRE 1961.-

M. LUSSIEZ donne lecture du procès-verbal de la réunion de la Commission de Contrôle qui s'est tenue le 14 Décembre 1961.

Du rapport établi par les services financiers sur le vu des pièces comptables fournies par le L.O.S.C. il résulte que le déficit enregistré à la fin de la saison 1960-1961, s'est élevé à 246.138,02 NF.

La Commission enregistre le résultat des travaux de la Commission de Contrôle et se déclare favorable au report de l'échéance du remboursement de l'avance de 50.000 NF à effectuer par le L.O.S.C. le 31 Décembre 1961.

62-7 - LILLE OLYMPIQUE SPORTING CLUB - DEMANDE DE SUBVENTION -

Par lettre en date du 11 Août 1961, M. KLES, Président du Lille Olympique Sporting Club, sollicite l'attribution d'une subvention pour lui permettre de poursuivre la politique des jeunes qui est, selon lui, la seule valable sur le plan sportif.

Il rappelle qu'indépendamment de sa section de joueurs professionnels, le L.O.S.C. entretient 14 équipes ^{d'amateurs} groupant environ 200 membres répartis dans les catégories, PUILLES, MINIMES, CADETS, JUNIORS et SENIORS.

Il doit assurer au début de chaque saison à ces jeunes gens, un équipement comprenant : chaussures, bas, culotte, maillot.

En outre, d'autres frais doivent également être engagés pour la location des terrains de jeux, les transports dans les divers centres placés dans le ressort de la Ligue du Nord de Football et l'assurance des joueurs contre les accidents.

M. KLES insiste sur le caractère de son Association, régie par la loi de 1901, qui est surtout éducative.

Une discussion s'engage sur la demande présentée par M. KLES au nom de son Club.

M. DE BECKER regrette que les résultats obtenus par le L.O.S.C. sur le plan sportif ne soient guère favorables. Il estime cependant que la Ville se devrait de faire un gros effort financier pour faciliter sa remontée en 1ère Division, étant entendu que cet effort ne serait pas renouvelé même en cas d'échec.

Me ROMBAUT qui partage le point de vue de M. DE BECKER considère qu'il s'agit d'un problème qui intéresse plus particulièrement la Commission des Finances et l'Administration Municipale. Il ne pense pas que l'attribution d'une subvention de 100.000 NF chaque année puisse vraiment aider le L.O.S.C.

M. ROUSSEAU est également favorable à l'idée d'un gros effort financier sans que celui-ci puisse être renouvelé, même en cas d'insuccès.

M. VIRON rappelle que le Conseil Municipal avait émis le vœu selon lequel le sport amateur bénéficierait d'une subvention égale à celle accordée au sport professionnel.

M. LUSSIEZ d'accord également pour aider efficacement le L.O.S.C. souligne que sa disparition serait vraisemblablement mal accueillie par la population lilloise.

M. COURMONT estime qu'il convient de faire abstraction de la question sportive pour ne retenir que les intérêts du commerce local.

L'importance de l'aide financière à apporter au L.O.S.C. ne peut en définitive être fixée.

Rapport soumis à la Commission des Finances.

Séance levée à 20 h 20.

Le Président:
J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire:
G. TRICOTTEUX.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet de Monsieur le Chef de la 4ème Division - 1er étage - 1er Pavillon - Porte A 12, le jeudi 17 Mai 1962, à 18h.30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 17 Janvier 1962;
- Lille Olympique Sporting Club - Demande de subvention ;
- Questions diverses.

Hôtel de Ville, le 15 Mai 1962

L'Adjoint au Maire
délégué à l'Education Physique,
à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Réunion du 17 Mai 1962

La Commission de l'Education Physique et des Sports s'est réunie le 17 Mai 1962, à l'Hôtel de Ville, Cabinet de M. le Chef de la 4ème Division, sous la présidence de M. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M. COURMONT, Conseiller Municipal
DE BECKER, d°
DECOTTIGNIES, d°
LANDREA, d°
NEURA, d°



Etaient excusés : M. RONBAUT, Adjoint au Maire
ROUSSEAU, d°
VIRON, Conseiller Municipal

Etaient absents : M. GUILLEMIN, Conseiller Municipal
VAN VOLPUT, Adjoint au Maire

Assistaient également à la réunion : M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
Mme ROTSAERT, Rédactrice à la 4ème Division.

Le Président ouvre la séance à 18 heures 45 et le procès-verbal du 17 Janvier 1962 est adopté sans observation.

*
* * *

M. LUSSIEZ donne lecture d'une lettre adressée le 10 Mai à M. le Maire par M. KLES, Président du L.O.S.C., pour signaler la situation précaire du foot-ball à Lille.

M. KLES souligne que tout a été mis en oeuvre pour redresser la situation. La Presse locale a fait état des difficultés du L.O.S.C. et a envisagé la disparition du foot-ball à Lille.

Le Comité directeur ne reconnaît pas les efforts exceptionnels faits par l'Administration Municipale. Il ne peut cependant faire face aux derniers engagements souscrits qu'en se séparant des meilleurs éléments du Club.

Il considère qu'une équipe sérieusement amputée ne pourrait aborder une compétition difficile et, plutôt que d'offrir aux sportifs lillois un spectacle décevant, il estime que son devoir lui imposerait d'arrêter.

M. KLES attire l'attention de M. le Maire sur les répercussions que cette décision pourrait avoir sur l'opinion publique, sur les milliers de fanatiques du foot-ball, sur l'ensemble du commerce local, en un mot sur tous ceux, qui, pour des raisons diverses aiment le foot-ball.

Il sollicite l'octroi d'une subvention exceptionnelle de l'ordre de 300.000 NF.

M. LUSSIEZ pense que la lettre du Président du L.O.S.C. fait suite aux nombreux articles de Presse relatifs à la situation du Club et commente ceux relevés depuis le 6 Mai dernier.

.../

Il rappelle qu'au cours de sa réunion du 9 Mars le Conseil Municipal a décidé l'octroi au L.O.S.C. d'une subvention de 50.000 NF pour 1962.

Le Président donne connaissance des renseignements recueillis par ses services quant à l'aide accordée aux Clubs professionnels de 1ère et de 2ème Division par les municipalités.

Il souligne plus spécialement qu'à Lyon le Conseil Municipal a, en 1951, été à peu près unanime à l'octroi d'une subvention au club local. Cependant, devant son importance - 130 millions, de 1951 à 1958 - et eu égard aux résultats obtenus sur le plan sportif par le F.C.Lyon, le Conseil Municipal s'est montré de plus en plus réticent jusqu'à la suppression pure et simple de la dite subvention.

Des renseignements recueillis, la Ville de Valenciennes n'accorde pas de subvention de fonctionnement à l'équipe professionnelle. Un prêt de 100.000 NF, remboursable au plus tard le 28 Février 1962 lui a été consenti.

Tous les frais d'entretien des installations du stade, y compris les gros travaux sont à la charge de l'A.S. Valenciennes-Anzin qui perçoit, en compensation, une subvention spéciale de 50.000 NF.

M. LUSSIEZ remarque qu'il n'est donc pas question de l'octroi, par la Ville de Valenciennes, d'une subvention de 700000 NF. ainsi que déclaré dans certains milieux sportifs de Lille.

Le Président rappelle que la Ville de Lille est membre de la Fédération des Offices Municipaux de Sports et qu'à ce titre elle reçoit les rapports des Assemblées générales et des congrès de cet organisme.

La Fédération des C.H.S. a procédé à une enquête sur "les sports professionnels et les municipalités".

Il donne connaissance du rapport d'information très documenté établi par le Secrétaire Général adjoint de la Fédération.

Ce rapport souligne particulièrement les difficultés rencontrées par l'ensemble des clubs professionnels.

M. LUSSIEZ rend hommage à ses services pour la documentation ainsi recueillie et ouvre la discussion quant à la demande de subvention présentée par le L.O.S.C.

M. MEURA estime que pour le renouveau de la Ville la disparition du L.O.S.C. n'est pas souhaitable, celle-ci comporterait des répercussions tant sur le plan commercial que sur celui de la jeunesse sportive lilloise.

Se ralliant aux conclusions de M. MEURA, M. COURMONT rappelle la disparition de l'Olympique Lillois, de l'Iris-Club-Lillois, et du Sporting-club fivois, clubs qui comptaient cependant dirigeants et joueurs. Il évalue à 200 millions la somme nécessaire pour redresser la situation du L.O.S.C. et estime qu'il existe un problème de gestion.

M. LUSSIEZ tient à rappeler que la Commission de contrôle fonctionne régulièrement depuis sa création et que dans ce but, le L.O.S.C. présente ses comptes.

.../

M. LANDREA déclare que la position du groupe communiste n'est pas changée. Elle a été exposée par M. VIRON au cours du Conseil Municipal du 9 mars.

Il précise que, quelle que soit la décision réservée à la demande du L.O.S.C. par l'Administration Municipale, il conviendra d'insister sur les efforts réalisés par la Ville.

La position adoptée par le Conseil Municipal était sage puisqu'elle accordait au L.O.S.C. une subvention égale à celle allouée aux clubs amateurs qui méritent des encouragements.

Pour M. LANDREA la bonne volonté n'est pas toujours suffisante pour faire fonctionner une affaire et il a relevé une anomalie : sur la subvention accordée au L.O.S.C., rien n'a été accordé à la section "amateurs".

M. KLES avait cependant sollicité ce subside pour poursuivre une politique de jeunes, la seule valable aux yeux de M. LANDREA.

Pour lui, le fond du problème ne peut être résolu par l'octroi d'une somme de 200 millions. Cet état de choses est suffisamment grave pour que la Ville se montre circonspecte.

Il démontre enfin que le club doit être géré comme toute affaire commerciale. Il convient, déclare-t-il, de situer les responsabilités.

Le L.O.S.C. doit, au préalable, examiner sa gestion, il avait et cela n'est pas sérieux, prêté quelques joueurs au cours de la présente saison.

En conclusion, M. LANDREA juge sage la position prise lors de la dernière réunion du Conseil Municipal qui ne doit être modifiée en aucune façon pour l'année 1962.

M. DECOTTIGNIES s'interroge sur le sentiment de la population lilloise. Quant à M. DE BECKER, il regrette que le foot-ball lillois ne compte plus parmi l'élite du foot-ball français. Il rappelle qu'il avait suggéré que la Ville fasse un important et dernier effort pour permettre au L.O.S.C. de reprendre une place qu'il n'aurait jamais dû perdre.

M. LUSSIEZ informe la Commission qu'il a reçu récemment une délégation de membres du Comité directeur du L.O.S.C. et, avec eux, a fait le point de la situation.

M. le Maire a reçu aujourd'hui même M. KLES et PITRA et M. LUSSIEZ souligne qu'aucune suggestion, autre que la cession de quelques joueurs, n'a été présentée par les dirigeants du Club professionnel local.

Le Président résume la discussion et après avoir rappelé les circonstances qui ont conduit M. JOORIS à présenter sa démission, déclare que depuis 1956, le L.O.S.C. bénéficie de l'aide de la Ville, celle-ci a donc démontré qu'il ne doit aucunement disparaître.

La Fédération des Offices Municipaux de Sports essaye de définir une règle de conduite qui pourrait être commune aux municipalités, libérées ainsi des contingences locales trop souvent déterminantes.

Le sport professionnel français, notamment le foot-ball, traverse une crise grave que ses dirigeants doivent tenter de résoudre par une réforme générale.

Il doit être possible, en faisant appel au bon sens devant prévaloir chaque fois que l'intérêt général est en jeu, de sauvegarder la pérennité d'un spectacle sportif particulièrement populaire, sans aliéner une partie des fonds publics dont les collectivités locales ont tant besoin pour pallier la quasi défaillance de l'Etat en matière d'équipement sportif.

Aucune solution, rien de constructif n'est apporté par les dirigeants du L.O.S.C. et la Commission se range à l'avis de M. LUSSIEZ : à l'unanimité elle estime qu'il convient de s'en tenir à la somme de cinquante mille nouveaux francs votée le 9 Mars par le Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures 15.

Le Président,

J. LUSSIEZ

Le Secrétaire,

G. TRICOTTEUX

MAIRIE DE LILLE

4ème Division



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE
ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunions, Cabinet des Adjoints, le Vendredi 28 Septembre 1962, à 18h.30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 17 Mai 1962
- Procès-verbaux des réunions des 30 Avril - 4 Mai et 25 Mai 1962, de l'Office Municipal des Sports
- Demandes de subventions d'organisation - Examen
- Demandes de subventions de fonctionnement - Examen

Hôtel de Ville, le 14 Septembre 1962
L'Adjoint au Maire
délégué à l'Education Physique,
à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Réunion du 28 Septembre 1962

Les Membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le vendredi 28 Septembre 1962, à 18 heures 45, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents : MM. LUSSIEZ, Adjoint au Maire
COURMONT, Conseiller Municipal
DE BECKER, Conseiller Municipal
DECOTTIGNIES, Conseiller Municipal
MEURA, Conseiller Municipal

Etaient excusés : MM. ROMBAUT, Adjoint au Maire
ROUSSEAU, Adjoint au Maire
GUILLEMIN, Conseiller Municipal
LANDREA, Conseiller Municipal

Etaient absents : MM. VAN WOLPUT, Adjoint au Maire
VIRON, Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion : M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
M. EDME, Rédacteur à la 4ème Division

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 18 H 50.



62/10.- Procès-verbal de la réunion du 17 Mai 1962

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

62/10 b.P.V. de la réunion du 20.2.62 de l'O.M.S. La Commission prend acte des travaux.

62/11.- Procès-verbal de la réunion du 9 Avril 1962 de l'Office Municipal des Sports

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

62/12.- Procès-verbal de la réunion du 25 Mai 1962 de l'Office Municipal des Sports

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

SUBVENTIONS AUX SOCIETES SPORTIVES

M. LUSSIEZ communique aux Membres de la Commission les propositions de répartition des subventions aux Sociétés Sportives pour l'exercice 1962 établies, par le Bureau de l'Office Municipal des Sports, sur les bases suivantes :

Cotisation à la F.N.O.M.S.	250
Subventions d'organisation :	28.250
Subventions de fonctionnement :	36.500
	<hr/>
Total N.F.	65.000

.../...

A.- Subventions d'Organisation

62/13.- Comité Régional des Flandres de la Fédération Française de Lutte

Le Comité Régional des Flandres de la Fédération Française de Lutte a été chargé d'organiser à Lille :

- 2 Rencontres internationales les 28 Janvier et 7 Avril 1962
- le Championnat de France des Juniors et Cadets le 12 Mai 1962.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.650 N.F.
La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/14.- Comité des Flandres de la Fédération Française de Boxe

Le Comité des Flandres de la Fédération Française de boxe a été chargé d'organiser les $\frac{1}{2}$ Finales et Finales du Championnat de France des Amateurs qui se sont déroulées à Lille les 10 et 11 Février 1962.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 5.000 N.F.
La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/15 - Ligue d'Esclime du Nord de la France

Dans un but de propagande, la Ligue d'Esclime du Nord de la France a, le 13 Mai 1962, organisé une rencontre internationale entre l'équipe de la région Sud de la Fédération Belge des Cercles d'Esclime et une équipe de la Ligue du Nord.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 700 N.F.
La Commission fait sien cet avis

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/16.- Union Nautique de Lille

Les grandes régates internationales organisées chaque année par l'Union Nautique de Lille, se sont déroulées au Nouveau Port de Lille, le 17 Juin 1962.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 3.100 N.F.
La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/17.- Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille"

Plusieurs compétitions régionales et internationales de natation et de water-polo ont été ou seront organisées en 1962, par le Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille".

Ont eu lieu :

- le 21 Janvier : le Gala d'Hiver des Pupilles de Neptune avec participation des Cercles de la région parisienne, de Marseille etc...
- le 29 Avril : une compétition internationale groupant les nageurs de NAMUR et les "Houettes" de VALENCIENNES.
- le 26 Mai : un Gala Franco-Allemand de water-polo.

.../...

En Novembre est prévue une compétition internationale entre les Cercles nautiques belges et régionaux.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 3.000 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/18.- Association Sportive des P.T.T. de Lille

L'Association Sportive des P.T.T. de Lille a organisé les manifestations sportives suivantes en 1962 :

- le 13 Mai : Challenge A.S.P.T.T. de Boules
- les 27 et 31 Mai - Journées des Jeunes du Football
- en Septembre : Tournoi Interrégional de Boules.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 800 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/19.- Union Sportive de l'Enseignement Primaire

L'Union Sportive de l'Enseignement primaire a mis sur pied le Cross Départemental des Ecoliers qui s'est déroulé, à Lille, les 18 Janvier et 1er Février 1962.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 1.850 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/20.- Ligue des Flandres de Basket-Ball

Le 25 Novembre 1962, la Ligue des Flandres de Basket-Ball organisera à Lille des rencontres féminines et masculines franco-belges.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 2.000 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

62/21.- Lille-Université-Club

Un tournoi international de hockey a été organisé par le Lille-Université-Club le 3 Juin 1962, qui avait notamment invité à cette occasion le Club "S.V. 35" de Rotterdam.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 350 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/22.- Cercle Ouvrier Sportif "Les Nageurs Lillois"

Le Cercle Ouvrier Sportif "Les Nageurs Lillois" a organisé ou organisera en 1962 les manifestations nautiques suivantes :

.../...

- le 25 Mars, Challenge Gaston SETTE
- le 1er Mai, Critérium Interentreprises
- le 6 mai, Critérium Interscholaire
- le 23 Juin, Critérium Régionaux U.F.O.L.E.P.
- le 8 Juillet, Fête de l'Eau, à caractère international
- le 14 Octobre, Grand Prix des Jeunes

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 5.300 N.F.

La Commission fait sien cet avis

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/23.- Comité Régional du Nord de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Le Comité Régional du Nord de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail s'est vu confier l'organisation du 8ème Cross Populaire. Cette manifestation a pris cette année un caractère international et a eu lieu le 11 Mars au stade Félix Grimonprez.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 1.900 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/24.- Association du Sport Scolaire et Universitaire

L'Association du Sport Scolaire et Universitaire a supporté les frais d'organisation technique des Championnats de France de Gymnastique qui se sont disputés à Lille, le 13 Avril 1962.

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 1.000 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/25.- Etoile Cycliste Lilloise

Les traditionnelles courses cyclistes de Lille, à caractère populaire et attractif, organisées par l'Etoile Cycliste Lilloise, ont eu lieu, cette année :

- le 1er Mai - Grand Prix Gustave Delory
- le 1er Juillet - Grand Prix Georges Nicole
- le 8 Juillet - Grand prix Albert Inghels
- le 3 Septembre - Grand Prix Roger Salengro
- le 9 Septembre - Grand Prix Julien Lagache

Le Bureau de l'Office Municipal des Sports propose l'attribution d'une subvention de 1.600 N.F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

62/26.- B. Subventions de Fonctionnement

M. LUSSIEZ signale que la partie de la subvention inscrite au budget primitif de 1962, à réserver au fonctionnement s'élève à 36.500 N.F.

Le Bureau de l'O.M.S. propose la répartition suivante en faveur des sociétés et groupements sportifs :

1° - Fédérations Affinitaires et Scolaires

Union Française des Oeuvres Laïques et d'Education Physique . . .	7.000
Union Sportive Travailleuse	1.500
Fédération Sportive de France	700
Union Sportive des Ecoles Primaires	5.000
Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre	2.000
Association du Sport Scolaire et Universitaire	5.500
	<hr/>
	21.700 NF

2° - Fédérations Dirigeantes

Association Sportive des P.T.T. de Lille	2.500
Lille Olympique Sporting Club	1.400
Lille Université Club	2.200
Amicale des H.B.M.	60
Association Bouliste Fivoise	60
Boule Ferrée Lilloise	70
Boule Sportive de Moulins-Lille	60
Club Bouliste des Bois Blancs	30
Cercle Saint-Louis	50
Club Haltérophile de la rue des Postes	650
Club sous-marin du Nord	500
Pupilles de Neptune de Lille	1.950
Racing-Club-Buisson-Pellevoisin	140
Salle Guillermin-Nictou	125
Société de Gymnastique "La Saint-Maurice Fives"	3.000
Société de Tir à l'Arc "l'Ancienne Alliance"	100
Union Nautique de Lille	1.000
Union des Randonneurs Flandres-Artois	130
Union Sportive Saint-Michel	250
Centre Athlétique Lillois	150
Etoile Cycliste Lilloise	225
Cyclo-Club-Lillois	150
	<hr/>
	14.800 N.F.

Récapitulation

Fédérations Affinitaires et scolaires	21.700
Fédérations Dirigeantes	14.800

Total 36.500 N.F.

.../...

La Commission fait sienne la répartition proposée par le Bureau de l'Office Municipal des Sports.

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal

66/27.- Subventions aux Sociétés Sportives -
Demande de Crédit Complémentaire

Le crédit de 65.000 NF inscrit au Budget Primitif de 1962 au titre des Subventions aux Sociétés Sportives a été intégralement réparti.

Plusieurs demandes n'ont pu cependant être satisfaites :

- 1°) le bilan définitif des Championnats de France de Boxe Amateurs fait ressortir un déficit total de 10.810 NF - 5.000 NF ont été attribués et un complément de subvention est sollicité par le Comité des Flandres.
- 2°) La subvention de 2.000 NF allouée à l'Etoile Cycliste Lilloise au cours des années 1957 à 1960 a été réduite à 1.600 NF. Cette mesure soulève les protestations des dirigeants de cette Association et il apparait équitable de rétablir le montant de la subvention à la somme allouée antérieurement.
- 3°) la Ligue des Flandres de la Fédération Française d'Athlétisme chargée d'organiser un match triangulaire comprenant les sélections des Flandres, de Normandie et de l'Armée, le 23 Septembre 1962, sollicite une subvention qui pourrait être fixée à 3.500 N.F.

La Commission estime qu'un crédit complémentaire de 5.000 N.F. serait nécessaire pour permettre au Bureau de l'O.M.S. de procéder à un examen favorable des dossiers précités.

Dossier à transmettre à la Commission des Finances

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H 45.

Le Président,

Le Secrétaire

J. LUSSIEZ

G. TRICOTTEUX

MAIRIE DE LILLE

4ème Division



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunion-Cabinet des Adjoints, le mardi 12 Février 1963, à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 28 Septembre 1962;
- Procès-verbal de la réunion du 11 Février 1963 du Bureau de l'Office Municipal des Sports;
- Procès-verbal de la Commission de Contrôle du L.O.S.C. ;
- Entretien et Fourniture de Matériel Sportif - Année 1963 -
Marché avec la S.A.R.L. VROMAN;
- Demandes de subventions d'organisation - Examen;
- Demandes de subventions de fonctionnement - Examen;

Hôtel de Ville, le 30 Janvier 1963

l'Adjoint au Maire,
délégué à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

106/330

REUNION DU 12 FEVRIER 1963



Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi 12 Février 1963, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. LUSSIEZ - Adjoint au Maire
ROIBAUX - Adjoint au Maire
COURMONT - Conseiller Municipal
DECOTTIGNIES - Conseiller Municipal
GUILLEMIN - Conseiller Municipal
VIRON - Conseiller Municipal

ETAIENT EXCUSES : MM. DE BECKER - Conseiller Municipal
LANDREA - Conseiller Municipal
MEURA - Conseiller Municipal

ETAIENT ABSENTS : MM. ROUSSEAU - Adjoint au Maire
VAN WOLPUT - Adjoint au Maire

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division
EDME - Rédacteur
ROBBE - Moniteur-Chef

M. LUSSIEZ ouvre la séance à 18 H.45.

63/1 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 SEPTEMBRE 1962

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

63/2 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11 FEVRIER 1963 DU BUREAU DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

63/3 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 JANVIER 1963 DE LA COMMISSION DE
CONTROLE DU LILLE-OLYMPIQUE-SPORTING-CLUB.

M. LUSSIEZ donne lecture du procès-verbal de la réunion de la Commission de contrôle du L.O.S.C. qui s'est tenue le 9 Janvier 1963.

Le rapport établi par les Services Financiers est examiné par la Commission qui enregistre le résultat des travaux de la Commission de Contrôle.

63/4 - ENTRETIEN ET FOURNITURE DE MATERIEL SPORTIF

ANNEE 1963 - MARCHÉ AVEC LA S.A.R.L. - VROMAN

La Commission donne un avis favorable à l'établissement d'un marché en vue de l'achat et de l'entretien de matériel sportif en 1963, pour un montant de l'ordre de 20.000 F. avec la S.A.R.L. - VROMAN de ROUBAIX, seule Maison spécialisée de la Région.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ORGANISATION - ANNEE 1962 -

EXAMEN

63/5 - ETOILE CYCLISTE LILLOISE

L'Etoile Cycliste Lilloise a repris, au cours de l'année 1962, l'organisation des traditionnelles courses cyclistes de LILLE :

- 1er Mai Grand Prix Gustave DELORY
- 1er Juillet Grand Prix Georges NICOLE
- 8 Juillet Grand Prix Albert INGHELS
- 3 Septembre Grand Prix Roger SALENGRO
- 9 Septembre Grand Prix Julien AGACHE

Par ailleurs, ce groupement a ouvert une école de cyclisme pour les jeunes.

La subvention d'organisation accordée en 1962 a été insuffisante et le Bureau de l'O.M.S. a jugé équitable l'attribution d'une subvention complémentaire de 600 F. à l'Etoile Cycliste Lilloise.

La Commission fait sien cet avis de l'O.M.S.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

63/6 - LIGUE DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME

La Ligue des Flandres de la Fédération Française d'Athlétisme a organisé à LILLE, le 23 Septembre 1962, un match triangulaire entre les sélections des Flandres, de Normandie et de l'Armée.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 3.500 F.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

63/7 - LILLE-UNIVERSITE-CLUB - SECTION HAND-BALL

La Section de Hand-Ball du LILLE-UNIVERSITE-CLUB qui participe au Championnat de France de Hand-Ball a sollicité une aide financière de la Ville.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis défavorable à l'octroi d'une subvention à ce groupement.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

63/8 - CERCLE SPORTIF SAINT-LOUIS DE TENNIS DE TABLE

En 1962, le Cercle Sportif SAINT-LOUIS de Tennis de Table a obtenu une subvention de 50 F. dans le cadre des subventions de fonctionnement aux Fédérations Dirigeantes.

Etant donné la situation financière de son club, le Responsable du Cercle SAINT-LOUIS a sollicité une aide complémentaire de la Ville.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis défavorable à l'octroi d'une nouvelle subvention.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

63/9 - SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE "LA SAINT-MAURICE FIVES"

La Société de Gymnastique "LA SAINT-MAURICE FIVES" a sollicité une aide complémentaire pour l'année 1962.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 900 F.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

DEMANDES DE SUBVENTIONS D'ORGANISATION - ANNEE 1963

EXAMEN
- - - -

63/10 - LIGUE D'ESCRIME DU NORD DE LA FRANCE

A l'occasion de son Cinquantenaire, la Ligue d'Escrime du Nord de la France organisera à LILLE, le 19 Mai 1963, une grande épreuve internationale d'escrime.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 4.000 F.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

63/11 - PELOTE BALLE OUVRIERE FRANCAISE

Le Secrétaire du Comité du Nord de Pelote Balle Ouvrière Française domicilié à HASNON (Nord) a sollicité une subvention municipale pour permettre l'organisation à LILLE de la Coupe Départementale U.F.O.L.E.P. de Jeu de Paume, le 9 Juin 1963.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 400F.

Avis défavorable de la Commission, ce groupement n'ayant pas son siège à LILLE.

63/12 - LILLE-UNIVERSITE-CLUB - SECTION RUGBY

La Section de Rugby du LILLE-UNIVERSITE-CLUB organisera à LILLE, le 15 Avril 1963 (Lundi de Pâques) un important match de propagande en faveur du rugby entre une sélection des Flandres et le F.C. Lourdais.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 2.000 F.

M. COURMONT insiste pour que l'accord du Comité des Flandres de Rugby soit demandé et obtenu par les Organisateurs.

Sous cette réserve, la Commission se montre favorable à l'attribution d'une subvention de 2.000 F. à la section de rugby du L.U.C.

Rapport transmis au Secrétariat Général

63/13 - ASSOCIATION SPORTIVE LILLOISE INTER-ENTREPRISES - SECTION HALTEROPHILE

La Section haltérophile de l'A.S.L.I.E. a été chargée d'organiser les éliminatoires du Prix Inter-Régional de Poids et Haltères.

Pour faire face aux dépenses effectuées à cet effet, une aide financière de la Ville est sollicitée.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis défavorable à l'octroi d'une subvention à ce groupement corporatif.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

63/14 - COMITE DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE

Le Comité des Flandres de la Fédération Française de Gymnastique fera disputer à LILLE, le 23 Mai 1963, les Championnats Individuels de Gymnastique Artistique.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 800 F.

La Commission fait sien cet avis.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

63/15 - ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T. DE LILLE

L'A.S.P.T.T. organisera à LILLE :

- Le Tournoi de Boules Inter-P.T.T. - LILLE - PARIS les 27 et 28 Avril 1963
- Le Challenge Annuel de Boules A.S.P.T.T. le 19 Mai 1963
- La Journée des Jeunes du Football les 19 et 23 Mai 1963

Pour ces diverses manifestations, le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 800 F.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

Les dirigeants de l'A.S.P.T.T. seront invités à rechercher d'autres ressources pour l'organisation éventuelle de telles manifestations, l'an prochain.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

63/16 - CERCLE OUVRIER SPORTIF "LES NAGEURS LILLOIS"

Le Cercle Ouvrier Sportif "Les Nageurs Lillois" organisera plusieurs manifestations nautiques à LILLE en 1963, dont la Fête de l'Eau, le 23 Juin et le Challenge Roger SALENGRO, le 11 Novembre 1963.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 8.000 F.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

63/17 - CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE"

Les Pupilles de Neptune ont prévu l'organisation de quatre galas nautiques à LILLE en 1963.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 4.000 F.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

63/18 - LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL

La Ligue des Flandres de Volley-Ball organisera à LILLE, les 4 et 5 Mai 1963, un Tournoi international réservé aux "Cadets".

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 1.500 F.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

Rapport transmis au Secrétariat Général.

M. LUSSIEZ informe les membres de la Commission que le Bureau de l'O.M.S. examinera ultérieurement, les demandes de subventions de fonctionnement pour l'année 1963.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H.15.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire,

G. TRICOTTEUX.

MAIRIE DE LILLE

4ème DIVISION



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunion, Cabinet des Adjointes, le Mardi 30 Avril 1963 à 18 H.30.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 12 Février 1963.
- Procès-verbal de la réunion du 23 Avril 1963 du Bureau de l'Office Municipal des Sports.
- Demandes de subventions de fonctionnement - Examen.
- Questions diverses.

Hôtel de Ville, le 23 Avril 1963
L'Adjoint au Maire,
délégué à l'Education Physique,
à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

REUNION DU 30 AVRIL 1963



Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi 30 Avril 1963, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

MM. LUSSIEZ - Adjoint au Maire -
DE BECKER - Conseiller Municipal -
DECOTTIGNIES - Conseiller Municipal -
GUILLEMIN - Conseiller Municipal -
LANDREA - Conseiller Municipal -

ETAIENT EXCUSES :

MM. ROMBAUT - Adjoint au Maire -
ROUSSEAUX - Adjoint au Maire -
VAN WOLPUT - Adjoint au Maire -
COURMONT - Conseiller Municipal -
VIRON - Conseiller Municipal -

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division -
EDME - Rédacteur -
ROBBE - Moniteur-Chef -

Monsieur LUSSIEZ ouvre la séance à 18 H.50 et propose de fixer à 19 H. l'heure des prochaines réunions.

Cette proposition reçoit l'accord des membres présents.

Il adresse à la mémoire de M. MEURA, Conseiller Municipal, le souvenir ému de tous les membres de la Commission.

63-19 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 12 FEVRIER 1963.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

... / ...

63-20 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 AVRIL 1963 DU BUREAU DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS.

La Commission prend acte des travaux de cet organisme.

SUBVENTIONS AUX SOCIETES SPORTIVES - REPARTITION DU CREDIT -

La Commission se range à l'avis émis par le Bureau de l'Office Municipal des Sports quant à la répartition du crédit de 70.000 F. inscrit au Budget Primitif de l'exercice 1963 en vue de l'attribution des subventions aux sociétés sportives, soit :

- Cotisation à la F.N.O.M.S.	250
- Subventions d'Organisation	31.500
- Subventions de Fonctionnement	38.250
	<hr/>
TOTAL :	70.000

63-21 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT.

La Commission fait siennes les propositions de répartition ci-après déterminées par le Bureau de l'O.M.S. pour attribution de subventions de fonctionnement aux Sociétés Sportives :

FEDERATIONS DIRIGEANTES

- SOCIETE DE TIR A L'ARC "L'ANCIENNE ALLIANCE"	70
- ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTE FIVOISE	85
- BOULE SPORTIVE DE L'ESPLANADE	160
- BOULE SPORTIVE DE MOULINS-LILLE "LA MOULINOISE"	100
- BOULE FERREE LILLOISE	70
- BOXING CLUB DES FLANDRES	80
- CLUB CULTURISTE DE LA RUE DES POSTES	950
- CLUB DES JEUNES DE WAZEMMES	45
- CLUB SOUS-MARIN DU NORD	410
- CYCLO-CLUB LILLOIS	170
- ETOILE CYCLISTE LILLOISE	225
- CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE"	1.900
- SOCIETE DE GYMNASTIQUE "LA SAINT-MAURICE FIVES"	3.400
- STADE OLYMPIQUE DES SOURDS-MUETS DU NORD	120
- ASSOCIATION SPORTIVE DES TRAMWAYS DE LILLE	200
- UNION NAUTIQUE DE LILLE	1.450
- UNION SPORTIVE St MICHEL	290
- UNION DES RANDONNEURS FLANDRE - ARTOIS	165
- L.O.S.C. (Omni-sports)	1.760
- LILLE-UNIVERSITE-CLUB	2.700
- ASSOCIATION SPORTIVE DES P.T.T.	2.000
	<hr/>
	16.350

. . . / . . .

FEDERATIONS OMNI-SPORTS

- U.F.O.L.E.P.	7.000
- U.S.T.	2.000
- F.S.F.	700
	<hr/>
	9.700

FEDERATIONS SCOLAIRES

- U.S.E.P.	5.000
- U.G.S.E.L.	1.700
- A.S.S.U.	5.500
	<hr/>
	12.200

RECAPITULATION

- Fédérations dirigeantes	16.350
- Fédérations omni-sports	9.700
- Fédérations scolaires	12.200
	<hr/>
Total :	<u>38.250</u>

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

63-22 - SALLES DE GYMNASTIQUE - CHAUFFAGE -

Plusieurs salles de gymnastique sont insuffisamment chauffées et il a été demandé l'installation d'appareils fonctionnant au gaz :

- Salle BAGGIO - rue Corneille
- Salle PHILIPPE DE GIRARD - Place Philippe de Girard
- Salle de la HALLE AUX SUCRES - Avenue du Peuple Belge
- Salle MONTESQUIEU - rue Guillaume Werniers

Avis favorable de la Commission.

Rapport transmis au Service d'Architecture qui pourra étudier tous moyens de chauffage appropriés.

. . . / . . .

QUESTIONS DIVERSES

63-23 - COUPE DU SOIR DE FOOTBALL - DEMANDE DE CHALLENGE DE LA VILLE DE LILLE -

L'Amicale AMPERE organise chaque année au Stade Roger Salengro, une manifestation sportive dénommée "Coupe du Soir de Football" et M. DE BECKER souhaiterait obtenir la création d'un "Challenge Ville de LILLE".

M. LUSSIEZ souligne que cette question échappe à la compétence de la Commission de l'Education Physique et des Sports.

Il rappelle à M. DE BECKER que cette requête pourrait faire l'objet d'une lettre adressée à M. le Maire.

63-24 - GROUPE SCOLAIRE ROGER SALENGRO - DEMANDE DE SALLE DE SPORTS -

M. DE BECKER attire l'attention des membres de la Commission sur la nécessité de prévoir la construction d'une salle de gymnastique au groupe scolaire Roger Salengro. Il s'étonne d'ailleurs qu'elle fasse défaut dans un établissement comptant 20 classes primaires filles et garçons.

M. LUSSIEZ rappelle que le groupe scolaire Roger Salengro, exécuté dans le cadre des commandes groupées, figurait au programme 1955-56 qui ne prévoyait ni salles de gymnastique, ni plateaux d'évolution. Ces derniers furent inscrits au programme 1960 pour les groupes Roger Salengro, Jean Zay et Léon Blum.

Comme pour ces deux derniers groupes, la Commission souhaite que le Service d'Architecture puisse envisager favorablement l'édification d'une salle de gymnastique au groupe Roger Salengro.

Rapport transmis au Service d'Architecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H.30.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire,

G. TRICOTTEUX.

MAIRIE DE LILLE

4^{ème} Division



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports, qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Bureau du Chef de la 4^{ème} Division, le mardi 8 Octobre 1963, à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 30 Avril 1963;
- Procès-verbal de la réunion du 1er Octobre 1963; du Bureau de l'Office Municipal des Sports;
- Demandes de subventions d'organisation - Examen ;
- Questions diverses.

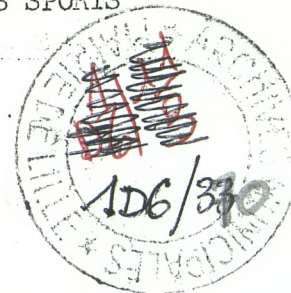
Hôtel de Ville, le 1er Octobre 1963

l'Adjoint au Maire,
délégué à l'Education Physique, à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

 REUNION DU 8 OCTOBRE 1963



Les membres de la Commission de l'Éducation Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi 8 Octobre 1963, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS :

MM. ROMBAUT - Adjoint au Maire
 COURMONT - Conseiller Municipal
 COLICHE - Conseiller Municipal
 DE BECKER - Conseiller Municipal
 DECOTTIGNIES - Conseiller Municipal
 GUILLEMIN - Conseiller Municipal
 VIRON - Conseiller Municipal

ETAIENT EXCUSES :

MM. ROUSSEAU - Adjoint au Maire
 VAN WOLPUT - Adjoint au Maire
 LANDREA - Conseiller Municipal

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division
 DEGAND - Chef du 4ème Bureau
 ROBBE - Moniteur-Chef

Monsieur LUSSIEZ ouvre la séance à 19 heures, en souhaitant la bienvenue à M. COLICHE, Conseiller Municipal, nommé membre de la Commission en remplacement de M. MEURA décédé.

63-25 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 30 AVRIL 1963 -

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

63-26 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 1er OCTOBRE 1963 DU BUREAU DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS -

La Commission prend acte des travaux de cet organisme. M. VIRON s'étonne qu'aucune subvention n'ait été accordée au Comité Régional du Nord de la F.S.G.T. pour l'organisation de son 9ème Cross populaire qui s'est déroulé le 10 Mars 1963.

M. LUSSIEZ souligne que le dossier ne lui a pas été adressé et ne pourra faire qu'ultérieurement l'objet d'un examen.

.../...

63-27 - SUBVENTIONS D'ORGANISATION - REPARTITION DU CREDIT -

M. LUSSIEZ rappelle que le 12 Février 1963, la Commission de l'Education Physique et des Sports avait fixé à 31.500 F. la somme à réserver pour attribution des Subventions d'organisation. A la date précitée, 21.100 F. avaient été répartis et une somme de 10.400 F. restait disponible.

Le F.C. LOURDAIS ne s'étant pas déplacé à LILLE, la Section de Rugby du LILLE UNIVERSITE CLUB n'a pu organiser le match de propagande prévu à la date du 15 Avril 1963, et la somme de 2.000 F. votée par le Conseil Municipal au cours de sa séance du 6 Mars 1963, n'a pu être mandatée au L.U.C.

Il en a été de même pour la subvention de 800 F. votée en faveur de l'A.S.P.T.T. de LILLE, à la suite de l'annulation des "Journées de Jeunes" prévues les 19 et 23 Mai 1963.

En conséquence, il reste disponible à ce jour, une somme de :

$$10.400 + 2.800 = 13.200 \text{ F.}$$

=====

La Commission procède alors à l'examen des dossiers :

63-28 - ASSOCIATION SPORTIVE des P.T.T. de LILLE -

Les dirigeants de ce groupement ont rappelé qu'ont eu lieu en 1963 :

- le tournoi de boules Inter P.T.T. LILLE - PARIS les 27 et 28 Avril
- le challenge annuel de boules A.S.P.T.T. le 19 Mai
- le 23 Juin, un tournoi de football : Postiers de BRUXELLES - Postiers Lillois, organisé en remplacement des "Journées de Jeunes" annulées en Mai en raison des conditions atmosphériques défavorables.

Le 1er Octobre, le Bureau de l'Office Municipal des Sports a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 600 F.

La Commission fait sien l'avis du Bureau de l'O.M.S. en confirmant la nécessité, pour les dirigeants de l'A.S.P.T.T., de prévoir d'autres ressources en vue de l'organisation de telles manifestations.

63-29 - LIGUE DES FLANDRES D'ATHLETISME -

Un match "Interligues de Cadets" organisé le 13 Avril 1963, a réuni les Sélections de PARIS, d'ALSACE, de PROVENCE, du CENTRE et des FLANDRES.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 2.000 F.

Avis conforme de la Commission de l'Education Physique et des Sports.

.../...

63-30 - ETOILE CYCLISTE LILLOISE -

L'Etoile Cycliste lilloise a organisé les cinq courses traditionnelles disputées sur le territoire de LILLE :

- | | |
|----------------|---------------------------|
| - 1er Mai | Grand Prix Gustave Delory |
| - 23 Juin | Grand Prix Georges Nicole |
| - 7 Juillet | Grand Prix Albert Inghels |
| - 2 Septembre | Grand Prix Roger Salengro |
| - 15 Septembre | Grand Prix Julien Lagache |

Les frais d'organisation de ces manifestations sportives populaires ont été supportés par ce groupement qui n'a en outre réalisé aucune recette.

La Commission fait sien l'avis du Bureau de l'O.M.S. tendant à l'attribution, à l'Etoile Cycliste lilloise, d'une subvention de 2.650 F.

63-31 - UNION NAUTIQUE DE LILLE -

L'union Nautique de LILLE a organisé en Juin 1963, sur le plan d'eau du Nouveau Port de LILLE, ses Grandes Régates Internationales.

Les recettes, constituées par la vente de programmes, se sont avérées insignifiantes en égard aux dépenses engagées.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 3.300 F. à l'Union Nautique.

Avis conforme de la Commission.

63-32 - UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE -

Les 28 Février et 14 Mars 1963, l'U.S.E.P. a été chargée d'organiser, à LILLE, les demi-finale et finale des Cross Départementaux qui ont réuni, au Stade FELIX GRIMONPREZ, 155 équipes soit 620 garçons et filles fréquentant les écoles primaires élémentaires.

Aucune recette n'a été réalisée et l'U.S.E.P. a supporté toutes les dépenses qui se sont élevées à près de 3.300 F. dont 930 F. de frais de déplacement.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable quant à l'attribution à l'U.S.E.P. d'une subvention de 2.000 F.

Avis conforme de la Commission, M. LUSSIEZ ayant précisé que le Secrétaire Général de l'U.S.E.P. avait été informé qu'il ne pouvait être tenu compte des frais de déplacement.

63-33 - AMICALE DES H.B.M. du FAUBOURG DE BETHUNE - Section bouliste -

La section bouliste de l'Amicale du Faubourg de Béthune a organisé à LILLE, le 9 Juin 1963, un important concours de boules ferrées et sollicite une aide pécuniaire de la Ville en vue de couvrir un déficit d'environ 350 F.

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 150 F.

Avis conforme de la Commission qui souligne cependant que ces concours sont généralement organisés à l'occasion de fêtes de Quartiers et souhaiterait connaître l'avis de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Cette attribution est cependant maintenue à titre exceptionnel.

63-34 - UNION AERIENNE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING -

M. le Président de l'Union Aérienne LILLE-ROUBAIX-TOURCOING a attiré l'attention de M. le Maire sur les difficultés financières de cet Aéro-Club, le plus important de la région et qui accueille, en majorité, des jeunes gens de condition modeste.

Le 27 Septembre 1963, sur 452 membres inscrits, en comptait 199 lillois dont 10 à la section aéromodélisme - 126 à la section vol moteur et vol à voile, 33 à la section Para.

Une subvention exceptionnelle est sollicitée en vue de réaliser certains aménagements et de parer à l'insuffisance de matériel indispensable, notamment pour la section "vol à voile".

Le Bureau de l'O.M.S. a émis un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 2.500 F., à titre tout à fait exceptionnel.

Avis conforme de la Commission.

63-35 - CERCLE SPORTIF SAINT-LOUIS "Section Tennis de Table" -

M. le Président du Cercle Sportif St Louis (Section Tennis de Table) sis à Lille 20, rue du Marché, a, le 6 Juin, informé M. le Maire du rejet de sa demande de subvention et a attiré son attention sur les sommes importantes allouées, selon lui, par certaines Municipalités, aux Clubs pratiquant le sport précité.

M. LUSSIEZ reprend l'argumentation développée au cours de la réunion du Bureau de l'O.M.S. qui a émis un avis défavorable à l'octroi de la subvention sollicitée par le C.S.S.L. soit 1500 à 2.000 F.

Il regrette une fois encore que les responsables de ce groupement n'aient pas cru devoir lui adresser le bilan de la saison 1962/1963 et les sommes allouées par les Communes de MONS-en-BAROEUL, LA MADELEINE, AUCHEL, AMIENS sont communiquées aux membres de la Commission qui confirment l'avis défavorable émis par le Bureau de l'O.M.S.

63-36 - ORGANISATION à LILLE, en SEPTEMBRE 1964, d'une GRANDE DEMONSTRATION d'ATHLETISME et de GYMNASTIQUE -

M. LUSSIEZ informe la Commission que le Bureau de l'O.M.S. a examiné la demande de M. le Maire qui souhaite la mise à l'étude d'une grande démonstration d'athlétisme et de gymnastique à organiser à LILLE, en Septembre 1964, au stade FELIX GRIMONPREZ.

La question sera revue par la Commission de l'Education Physique et des Sports dès que le Bureau de l'O.M.S. aura obtenu toutes précisions quant à la participation des athlètes et à la date exacte fixée pour l'organisation de cette manifestation.

En ce qui concerne les questions visant l'éclairage et la sonorisation du Stade, MM. ROMBAUT et COURMONT appuient la demande de MM. SERGEANT et VERRIEST, membres du Bureau de l'O.M.S. Ils émettent un voeu tendant :

- a) à la réalisation d'une sonorisation permanente;
- b) à ce que l'éclairage du Stade, qui permettrait de même qu'à CAMBRAI et à TOURCOING, de réaliser des nocturnes, fasse l'objet d'une étude chiffrée.

Question à examiner par le Service d'Architecture.

65-37 - QUESTIONS DIVERSES -

- STADE ROGER SALENGRO

Après avoir souligné que le Stade ROGER SALENGRO est mis à la disposition de nombreuses Sociétés sportives, M. DE BECKER souhaiterait que les vestiaires soient dotés d'un meilleur confort et émet notamment le voeu que soit étudiée la possibilité d'y installer l'éclairage et des douches, avec chauffe-eau.

Avis favorable de la Commission.

Question à examiner par le Service d'Architecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H.40.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire,

G. TRICOTTEUX.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division
4ème Bureau



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE

ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Cabinet du Chef de la 4ème Division (1er pavillon - 1er étage), le Mardi 10 Décembre 1963, à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Examen de la situation financière du L.O.S.C.

Hôtel de Ville, le 4 Décembre 1963
L'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse
et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

REUNION DU 10 DECEMBRE 1963

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Mardi 10 Décembre 1963, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. ROUSSEAUX - Adjoint au Maire
COLICHE - Conseiller Municipal
COURMONT - Conseiller Municipal
DE BECKER - Conseiller Municipal
DECOTTIGNIES - Conseiller Municipal
GUILLEMIN - Conseiller Municipal
VIRON - Conseiller Municipal



Etaient excusés :

MM. ROMBAUT - Adjoint au Maire
LANDREA - Conseiller Municipal
VAN WOLPUT - Adjoint au Maire

Assistaient également à la séance :

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division
DEGAND - Chef du Bureau des Sports

63-38 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 8 OCTOBRE 1963

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

63-39 - COMITE REGIONAL DU NORD DE LA F.S.G.T.

Le Dimanche 10 Mars 1963, a eu lieu au Stade Grimonprez à LILLE, le IXème Cross Populaire organisé par la F.S.G.T. sous le patronage de l'Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord.

Le bilan de cette manifestation a été présenté le 9 Octobre 1963 et fait ressortir un déficit de 5.340 F.

Le crédit de 70.000 F. inscrit au B.P. 1963 avait été antérieurement réparti par la Commission de l'Education Physique et des Sports, lors de sa réunion du 8 Octobre 1963.

.../...

Une subvention d'un montant de 1.900 F. a été attribuée au groupement précité en 1962 et la Commission de l'Education Physique et des Sports souhaiterait qu'une somme d'égale importance lui soit allouée pour 1963.

Dossier transmis au Service financier.

63-40 - LILLE-UNIVERSITE-CLUB - Hockey - Confection d'une aire de jeu

Le Président du L.U.C. Hockey a signalé les difficultés que rencontrent les joueurs de cette Association qui ne peuvent notamment utiliser les installations de la rue Ste Hélène lors des intempéries.

A l'instar des Sociétés belges, il serait utile que ce sport puisse être pratiqué en salle et sur un espace de 40 m sur 20 m.

Les essais tentés à la Foire Commerciale ne peuvent être poursuivis.

L'aménagement d'une salle paraît réalisable sur le stade Ste Hélène et une personnalité lilloise s'engagerait à faire couvrir le terrain actuellement disponible si le Club se chargeait des aménagements nécessaires notamment du sol.

Le Président du L.U.C. sollicite donc de la Ville la confection, sur le stade Ste Hélène, d'une aire de jeu de 40 m x 20 m en aggloméré, genre tarmacadam, à charge pour le Club de la faire couvrir et clôturer.

Ces installations deviendraient, comme toutes celles de Ste Hélène, propriété de la Ville, en cas de dissolution de la Société.

Avis favorable de la Commission.

Dossier transmis au Service d'Architecture.

63-41 - SITUATION FINANCIERE DU L.O.S.C.

M. LUSSIEZ informe la Commission que pour répondre à la demande en date du 23 Juillet, le L.O.S.C. lui a fait tenir la situation financière de cette Association sportive pour la saison 1962/1963; ce bilan a été établi par un expert comptable agréé.

La lettre accompagnant l'envoi de ce document relate en détail les efforts accomplis par le nouveau Comité du L.O.S.C. en vue de redresser la situation.

Le Président du Comité signale en outre que l'Union Bancaire du Nord, filiale du Crédit du Nord, serait disposée à consentir au L.O.S.C. un prêt de 700.000 F. remboursables annuellement en 5 ou 7 ans au maximum.

L'ordre de grandeur des annuités serait le suivant :

- 7 ans - 138.000 F. environ
- 5 ans - 179.000 F. environ

.../...

L'aide de la Ville est sollicitée sous forme de remboursement de l'annuité, converti par une subvention municipale de même importance et par la garantie de la Ville durant toute la durée du prêt, approuvée par l'Autorité de tutelle.

Après examen des documents produits par le Président du L.O.S.C. et à l'issue d'une discussion à laquelle prennent part tous les membres de la Commission, toutes précisions étant apportées par M. LUSSIEZ, la Commission, à l'unanimité, émet un avis favorable quant à la garantie de l'emprunt de 700.000 F. sollicité par l'Association Sportive du L.O.S.C.

La Commission envisage toutefois le paiement préalable des créances restant exigibles.

Le détournement du cours de la Deûle traverse le terrain du L.O.S.C. de part en part et la Commission émet unanimement le voeu que l'aire de jeu du Club soit épargnée.

M. LUSSIEZ donne cependant tous apaisements aux membres de la Commission.

Dossier transmis aux Services Financiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H.45.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire,

G. TRICOTTEUX.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division
4ème Bureau



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE

ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de réunion du Cabinet des Adjoints, le Vendredi 3 Avril 1964 à 18 heures 30.

ORDRE DU JOUR

- Projet d'aménagement d'un terrain de sports au Boulevard Carnot;
- Entretien et fourniture de matériel sportif - Année 1964 -
 Marché avec VROMAN S.A. de ROUBAIX;
- Recrutement de moniteurs d'éducation physique;
- Questions diverses.

Hôtel de Ville, le 27 Mars 1964
L'Adjoint délégué
à l'Education Physique, à la Jeunesse
et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Réunion du 3 Avril 1964

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Vendredi 3 Avril 1964, sous la présidence de M. Joseph LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents:

MM. COURMONT - Conseiller Municipal
DE BECKER - " "
DECOTTIGNIES - " "
GUILLEMIN - " "

Etaient excusés:

MM. ROMBAUT - Adjoint au Maire
ROUSSEAU - " "
VAN WOLPUT - " "
COLICHE - Conseiller Municipal
LANDREA - " "
VIRON - " "

Assistaient également à la réunion:

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4^{ème} Division
DEGLAND - Chef du Bureau des Sports
ROBBE - Moniteur-Chef



64/1 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 10 DECEMBRE 1963

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

64/2 - AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE SPORTS AU BOULEVARD CARNOT

Le Président informe les membres de la Commission qu'il a été saisi, par lettre en date du 19 février 1964, d'une proposition d'aménagement d'un terrain de sports situé entre l'Avenue du Romarin et le Boulevard Périphérique, en bordure du Boulevard Carnot.

M. LUSSIEZ précise que ce terrain a fait l'objet d'une demande de cession, émanant de M. le Recteur et de M. l'Inspecteur d'Académie, pour compléter l'affectation au Ministère de l'Education Nationale des deux terrains triangulaires, celui de la Corne de Gand et celui situé entre le Boulevard Périphérique et la Cité Nord, propriétés de la Ville.

L'examen du plan fait apparaître que la cession de ce terrain permettrait l'agrandissement des plateaux d'éducation physique et la construction d'un gymnase qui seraient utilisés par l'ensemble des établissements scolaires du secteur nord de LILLE.

La Commission de l'Urbanisme a émis un avis favorable à la réalisation de ce projet, au cours de sa réunion du 26 novembre 1963, en souhaitant que ces installations sportives soient également mises à la disposition des sociétés locales en dehors des heures scolaires.

Au cours de sa séance du 27 Janvier 1964, le Conseil d'Administration avait examiné favorablement ce projet.

La Commission donne un avis conforme en exprimant sa satisfaction de posséder prochainement une installation sportive supplémentaire.

Dossier transmis au Service de l'Urbanisme.

64/3 - ENTRETIEN ET FOURNITURE DE MATERIEL SPORTIF POUR L'ANNEE 1964 - MARCHÉ DE GRE A GRE AVEC LES ETS VROMAN DE ROUBAIX

Le Service des Sports a la charge de pourvoir en matériel neuf et à faire entretenir celui en usage dans les 13 stades et 18 salles de gymnastique ainsi que pour les 9 plateaux d'éducation physique.

Pour le renouvellement du matériel sportif des terrains municipaux il est prévu

l'achat de 10 paires de filets de football	=	1.753,50
15 cordes lisses	=	600,00
10 filets de volley-ball	=	910,00
15 paires de filets de basket-ball	=	213,00
Balles de jonglage	=	895,00
4 mesures de 50 mètres	=	680,00
		<u>5.051,50</u>

soit un total de 5.051,50

En vue de l'équipement des cinq nouvelles salles de gymnastique situées dans les groupes scolaires MARQUILLIES - BROSSOLETTE - J.B. LEBAS - E. QUINET - A. CARREL - il faut envisager la fourniture de

20 tapis de 4 m2	=	7.360,00
5 poutres à 485 F. l'une	=	2.425,00
20 bancs suédois	=	<u>2.840,00</u>
		soit un total de 12.625,00

Enfin, il y a lieu d'être pourvus pour l'année 1964, de plusieurs paires de buts de hockey pour une dépense de 1.500,00 et en frais divers, une somme de 800,00

La Commission donne son accord pour ce programme et autorise le Service des Sports à passer un marché de gré à gré avec la Sté Anonyme VROMAN de ROUBAIX pour un montant de 20.000 F.

Cette firme est la seule maison de la région capable de fournir ce matériel dans des délais rapides et à des prix meilleurs.

64/4 - RECRUTEMENT D'UN MONITEUR D'EDUCATION PHYSIQUE

Le Président fait connaître que le Service Municipal d'Education Physique comprend actuellement 16 moniteurs et monitrices qui enseignent cette discipline dans 35 écoles de garçons et 33 écoles de filles soit au total 68 écoles.

Or, au cours des scolarités 1962/63 et 1963/64 ces agents n'ont été à même d'assurer les leçons que dans :

- 223 sur 242 classes d'écoles de filles
- 246 sur 260 classes d'écoles de garçons

Pour permettre l'enseignement de l'éducation physique dans l'ensemble des classes primaires, au cours de la prochaine année scolaire, il est nécessaire de procéder au recrutement d'un moniteur supplémentaire.

La Commission émet un avis favorable à ce recrutement.

Dossier transmis au Secrétariat Général (Service du Personnel).

64/5 - INSTALLATION D'UN PLATEAU D'EVOLUTIONS PRES DE L'ECOLE EDOUARD LALO

La Directrice de l'école primaire de filles EDOUARD LALO a demandé par lettre en date du 15 Mars 1964, la création d'un plateau d'évolutions sur le terrain situé entre l'école et l'église St-Sauveur.

Il est souligné que cette demande n'a pas été soumise à l'avis préalable de M. l'Inspecteur Départemental primaire de la Circonscription de LILLE VII, et que ce projet ne figure pas dans la réalisation de la carte scolaire de LILLE, examinée au cours de l'entretien du 18 Janvier 1964 entre M. le Maire et M. le Recteur d'Académie.

L'examen du plan de masse de ce terrain fait apparaître que sa situation géographique est défavorable à une telle installation.

Il est précisé que le Service des Jardins est chargé d'y créer des espaces verts avec plantations d'arbustes et installations de bancs et jeux de boules à l'intention des locataires du bâtiment "Les Dintellières".

La Commission estime que ce projet ne peut être retenu.

Dossier retourné au Service d'Architecture.

64/6 - SITUATION FINANCIERE DU L.O.S.C.

En abordant l'étude de cette question, le Président informe les membres de la Commission que la délibération N° 63/3150 prise par le Conseil Municipal au cours de sa séance du 20 Décembre 1963, a fait l'objet d'un rejet de l'Autorité de Tutelle assorti d'une contre proposition.

En prenant connaissance des termes de la lettre de M. le Préfet en date du 26 Février 1964, la Commission est informée que les Collectivités locales ne peuvent participer à la gestion financière des sociétés sportives professionnelles, sous la forme de prêts assortis de garanties.

Cette interdiction résulte d'instructions ministérielles récentes intervenues à la suite des observations formulées par la Cour des Comptes, qui déclare que les organisations sportives professionnelles doivent être considérées comme présentant un caractère commercial indiscutable.

Pour parfaire la documentation des commissaires présents, il est donné lecture des récents articles parus dans la presse locale, notamment celui relatant les débats du Conseil Municipal de REIMS.

Il est également évoqué les réunions tenues au cours du mois de Janvier en vue de l'application des modalités de la délibération précitée, pour la confection de la convention devant compléter vis-à-vis de l'Autorité de Tutelle, les termes de la décision adoptée par les élus municipaux.

Après échange de vues entre les Commissaires, il est proposé l'attribution au L.O.S.C. d'une subvention de 500.000F. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Cette forme d'aide au Club lillois est d'ailleurs suggérée par M. le Préfet du Nord.

Le Président du L.O.S.C. fait d'ailleurs connaître qu'il existe dans son club, six équipes amateurs et une école de football groupant au total 150 membres.

L'équipe professionnelle a joué 22 matches de Championnat et de Coupe et 10 matches amicaux.

Dans les différentes catégories, les équipes amateurs ont joué 62 matches. Enfin, le stade municipal est utilisé à titre onéreux et la Ville perçoit 7% de chaque recette au titre de location.

Après une courte intervention de M. COURMONT, Conseiller Municipal, qui se demande si la Commission est réellement compétente pour se prononcer sur la subvention, cette dernière est retenue à l'unanimité pour le chiffre de 500.000.

Cette subvention de 500.000F. présente un caractère unique et exceptionnel.

M. DECOTIGNIES fait remarquer que l'octroi de cette subvention permettra au L.O.S.C. de régler ses nombreuses dettes, notamment celles dues à la Ville et toujours en instance dans les mains de M. le Trésorier Principal.

Ces règlements permettront certainement au Club lillois de consolider sa position financière.

Dossier transmis au Secrétariat Général.

64/7 - QUESTIONS DIVERSES - AMENAGEMENT DU STADE ROGER SALENGRO.

Sur une demande de précisions formulée par M. Gaston De BECKER concernant les aménagements du stade Roger SALENGRO (vestiaires, douches, éclairage), M. LUSSIEZ indique que les travaux sont en cours et qu'un accord est intervenu pour la construction d'une salle de sports au groupe scolaire voisin. M. De BECKER se déclare satisfait et remercie les membres de la Commission des Bâtiments.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire,

G. TRICOTTEUX.

MAIRIE de LILLE

4ème Division
4ème Bureau



COMMISSION de l'EDUCATION PHYSIQUE
et des SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Salle de Réunion, Cabinet des Adjoints, le Vendredi 19 Juin courant, à 19 heures.

Etant donnée l'importance de cette réunion, je compte sur la présence de tous les membres.

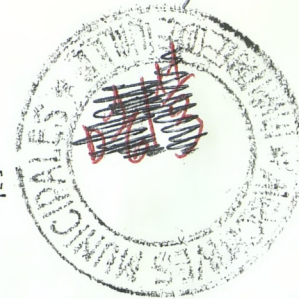
Hôtel de Ville, le 13 Juin 1964
L'Adjoint au Maire
délégué à l'Education Physique, à la
Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE de LILLE

4ème Division
4ème Bureau

AD6/330



COMMISSION de l'EDUCATION PHYSIQUE

et des SPORTS

Réunion du 19 Juin 1964

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le vendredi 19 Juin 1964, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. COLICHE - Conseiller Municipal
COURMONT - "
DE BECKER - "
DECOTTIGNIES - "
GUILLEMIN - "
VIRON - "

Etaient excusés :

MM. ROMBAUT - Adjoint au Maire
ROUSSEAU - "
VAN WOLPUT - "
LANDREA - Conseiller Municipal

Assistait également à la réunion :

M. DEGAND - Chef du Bureau des Sports

Le Président excuse l'absence de MM. TRICOTTEUX et ROBBE retenus tous deux par la maladie et forme des vœux de prompt rétablissement à ses deux précieux collaborateurs. La Commission unanime, s'associe à ces souhaits.

---oo0oo---

64/8 - Procès-verbal de la réunion du 3 Avril 1964

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

64/9 - Augmentation du niveau d'éclaircissement du Stade H. JOORIS

Le Président rappelle aux membres de la Commission que cette question avait déjà fait l'objet d'un examen de la Commission des Bâtiments en Septembre 1964, mais avait été mise en sommeil à la suite du projet nouveau du tracé de la Deûle au travers du Stade.

Les normes nouvelles d'éclaircissement au sol exigées par la F.F.F.A.,

.../...

L'étude effectuée par les services municipaux spécialisés, ont provoqué au sein de la Commission des Bâtiments une unanimité complète pour un devis de l'ordre de 6 millions environ,

L'appareillage existant pouvant être récupéré, en cas d'expropriation, le nouveau système d'éclairage permettant d'obtenir un éclairage supérieur à celui exigé par la Fédération, l'équipe du L.O.S.C. accédant en division nationale, la Commission est unanime pour demander que l'équipement soit effectué avant l'ouverture du Championnat 1964-1965.

Dossier transmis au Service d'Architecture.

64/IO - Demande de location de terrains en zone non aedificandi par la Ville de LA MADELEINE.

Au début de son exposé, le Président rappelle qu'il a soumis un projet de cessions de terrains en vue de l'agrandissement des installations d'éducation physique et sportive du Lycée Nord, la Commission ayant donné son complet accord lors de la réunion précédente.

La Ville de LILLE ayant un besoin immense de terrains de sports ne peut se permettre de céder des terrains dont elle est propriétaire au profit d'une autre commune.

Ceux-ci sont situés non loin des limites du Lycée Nord et pourront en plus servir à la satisfaction des sociétés civiles ayant leur siège dans cette zone.

Le Conseil d'Administration n'a pas admis, au cours de sa séance du 19 Mai 1964, les conclusions de l'examen effectué par la Commission de l'Urbanisme lors de la réunion du 21 Avril 1964.

La Commission forme le souhait que ces terrains qui représentent une superficie totale de 2 hectares 29 ares 82 centiares soient aménagés en plaine de jeux par le Service des Jardins, pour le début de l'automne prochain.

Dossier transmis au Service de l'Urbanisme.

64/II - Fête de Clôture des Centres Aérés des 5 et 6 Septembre 1964

Depuis de nombreuses années, cette fête avait lieu au stade de l'Hôtel de Ville, à la suite d'un cortège en ville.

Les entraves de la circulation et la construction des immeubles du nouveau Saint-Sauveur, ne permettent plus d'offrir cette manifestation en ce lieu.

Selon un souhait exprimé par M. le Maire, la fête de clôture des centres aérés se déroulera sous une formule très sportive et comprendra en plus des compétitions finales des divers centres aérés, une démonstration de LUTTE, d'HALTEROPHILIE, de JUDO, ainsi qu'une rencontre de RUGBY.

Cette fête se déroulera au stade FELIX GRIMONPREZ le samedi 5 Septembre 1964 à 14 heures et les enfants y seront amenés en autobus.

Il est précisé qu'ils pourront assister avant leur entrée au stade à une évolution des équipiers de l'Union Nautique de LILLE sur plan d'eau du PONT ROYAL, face au stade GRIMONPREZ.

Cette manifestation aura son épilogue le dimanche 6 Septembre avec une compétition d'athlétisme, un match de hockey, une rencontre de basket-ball suivie d'une de volley-ball et un match de football entre deux des meilleures équipes juniors du moment.

De plus, les amateurs de tennis pourront assister à des rencontres par les dirigeants du TENNIS-CLUB des FLANDRES.

Accord est donné sur ces programmes qui marquent un renouveau de la Fête des Centres Aérés, certains membres demandant le changement du titre de l'affiche qui sera éditée à cette occasion.

Il est préconisé que celle-ci portera en titre :

FETE SPORTIVE DE LA JEUNESSE

à l'occasion de la

CLOTURE DES CENTRES AERES

Le montant des frais de déplacements pour ces deux journées est évalué à 1.500 francs nouveaux et sera imputé sur le crédit alloué à la Caisse des Ecoles.

Dossier en retour au Service des Sports.

64/I2 - Cotisation à la Fédération Nationale des Offices de Sports

Au cours du Congrès de cette Fédération qui s'est tenu au HAVRE en Mai 1963, il a été décidé l'augmentation de la cotisation annuelle pour l'année 1964 et celle-ci, après adoption, est passée de 250 F. à 450 F. pour les villes affiliées de plus de 150.000 habitants.

Cette cotisation donne droit à l'envoi gratuit de 20 exemplaires d'une revue intitulée "Sport Municipal" dont les principaux bénéficiaires sont les membres du Bureau de l'O.M.S.

Malgré le manque de renseignements sportifs que comporte cette revue, et compte tenu de l'importance de la Ville de LILLE dans la Fédération Nationale, il est décidé de continuer notre collaboration à cet organisme.

Dossier transmis au Service des Finances.

64/I3 - Compétition sportive GAND.- LILLE

En vue d'une organisation sportive, coutumière à la fin du printemps, M. l'Echevin aux Sports de la Ville de GAND avait proposé en Février 1964, une compétition entre diverses sociétés lilloises et celles correspondantes de cette ville.

Au cours d'une réunion tenue à l'Hôtel de Ville de LILLE, le 21 Avril 1964, en présence de M. CNUDE, Echevin aux Sports et de son Secrétaire, M. VANDENBERGHE, les membres du Bureau de l'O.M.S. apportèrent leur collaboration pleine et entière à ce projet.

C'est ainsi qu'il fût décidé de la participation pour le samedi 30 Mai 1964, des équipes de basket-ball, boxe, gymnastique, pétanque, haltérophilie, lutte, tennis, tennis de table, volley-ball.

Un résultat nul clôtura cette journée. Après une réception amicale, un repas en commun réunit les antagonistes des deux villes.

L'escrime et la natation se mirent en vedette le lendemain, dimanche 31 Mai, mais à quelques points se firent battre de justesse.

Cette manifestation sportive se clôtura par les Régates annuelles auxquelles participa, le dimanche 7 Juin, une belle sélection de l'Union Nautique de LILLE.

Il est prévu une rencontre retour pour l'an prochain, à une date à fixer ultérieurement.

Dossier en retour au Service des Sports.

64/I4 - Réfection des terrains de boules de l'Association Sportive Bouliste Fivoise

Par lettre en date du 18 Juin, le Secrétaire de cette Association demande la réfection des bois de garantie de leurs terrains de jeux situés rue Gutenberg et Place Delcroix.

Cette demande confirme celle déjà faite en Février 1964 qui a été transmise au Service intéressé.

La Commission est unanime pour demander que satisfaction soit donnée à cette Société dans les meilleurs délais.

Dossier transmis au Service d'Architecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H. 45.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Pour le Secrétaire,
Le Chef du Bureau des Sports,

A. DEGAND.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division
4ème Bureau



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE

ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville - Salle de réunion du Cabinet des Adjoints - le Vendredi 25 Septembre 1964 à 19 heures.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 19 Juin 1964 de la Commission de l'Education Physique et des Sports
- Procès-verbaux des réunions des 5 Février, 12 Mars, 23 et 30 Juin 1964, de l'Office Municipal des Sports
- Subventions d'Organisation - Examen
- Subventions de Fonctionnement - Examen
- Questions diverses

Hôtel de Ville, le 16 Septembre 1964

L'Adjoint au Maire
Délégué à l'Education Physique, à la
Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division

4ème Bureau



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE

ET DES SPORTS

Réunion du 25 Septembre 1964

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le vendredi 25 Septembre 1964, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etaient présents :

MM. COURMONT - Conseiller Municipal
DE BECKER - Conseiller Municipal
DECOTTIGNIES - Conseiller Municipal
GUILLEMIN - Conseiller Municipal
LANDREA - Conseiller Municipal
VIRON - Conseiller Municipal

Etaient excusés :

MM. ROMBAUT - Adjoint au Maire
ROUSSEAU - Adjoint au Maire
VAN WOLPUT - Adjoint au Maire
COLICHE - Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion :

MM. DEGAND - Chef du Bureau des Sports
ROBBE - Moniteur-Chef

64/I5 - PROCES-VERBAL de la REUNION du 19 JUIN 1964

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

64/I6 - PROCES-VERBAUX des REUNIONS EXTRAORDINAIRES des 5 FEVRIER et 12 MARS 1964 du BUREAU de l'OFFICE MUNICIPAL des SPORTS

La Commission prend acte des travaux de cet organisme. A cette occasion, M. COURMONT renouvelle les excuses de la Ligue de Hockey pour le forfait de la Sélection Terrienne qui devait se produire le Dimanche 6 Septembre 1964.

...../.....

64/I7 - PROCES-VERBAL de la REUNION du BUREAU de l'OFFICE MUNICIPAL des SPORTS du 23 JUIN 1964

La Commission fait siens les avis de cet organisme.

SUBVENTIONS D'ORGANISATION - Examen.

C.O.S. "LES NAGEURS LILLOIS"

Pour fêter le trentième anniversaire de leur fondation, un grand gala international a été organisé les 29 et 30 Mai 1964. Pour combler une partie du déficit, une subvention de 5.000 F. est proposée par le Bureau de l'O.M.S. La Commission fait sien cet avis.

LIGUE D'ESCRIME DU NORD DE LA FRANCE

En accord avec la proposition formulée par le Bureau de l'O.M.S. la Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une somme de 1.000 F. pour diminuer le déficit constaté lors de l'organisation du Challenge DUPRIEZ.

LIGUE DU NORD DE JUDO

La rencontre FRANCE-U.S.A. organisée le 27 Janvier 1964 dans la salle Roger Salengro a connu un certain retentissement.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.000 F.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une somme de 2.000 F. pour l'organisation du Cross des Ecoliers des 12 Décembre 1963 et 16 Janvier 1964 aux abords du Stade Félix Grimonprez.

CERCLE NAUTIQUE "LES PUPILLES DE NEPTUNE DE LILLE"

Plusieurs galas ont été organisés au cours du 1er semestre 1964. Après avis de l'O.M.S. la Commission est favorable à l'octroi d'une subvention de 5.000 F.

COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE

Le Comité Régional des Flandres de la F.F. de Gymnastique a organisé à LILLE, ses championnats individuels de gymnastique artistique. Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.000 F.

La Commission fait sien l'avis de l'O.M.S.

LILLE-UNIVERSITE-CLUB - Section Hockey -

Le Quarantenaire de la fondation de cette Société a été fêté par un tournoi international qui a eu lieu les 30 et 31 Mai 1964

.../...

Compte-tenu de l'importance de cette manifestation, le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 2.000 F.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

LILLE-UNIVERSITE-CLUB - Section Escrime -

Le 17 Mai 1964, le LILLE-UNIVERSITE-CLUB a organisé à LILLE, la Coupe Universitaire d'Escrime.

Pour cette importante manifestation, le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 1.000 F.

La Commission émet un avis favorable à la proposition de l'O.M.S.

COMITE DES FLANDRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Les Championnats des Flandres "Indépendants et Amateurs" ont obtenu un succès considérable. La Commission, après avis du Bureau de l'O.M.S. est favorable à l'attribution d'une subvention de 1.000 F.

UNION NAUTIQUE DE LILLE

Cette Société a été chargée de l'organisation du Match de la Mer du Nord et cette manifestation s'est déroulée le 20 Septembre 1964 à LILLE, sur le plan d'eau du nouveau port.

Le Bureau de l'O.M.S. propose une subvention de 6.600 F.

La Commission est favorable à cette attribution.

ETOILE CYCLISTE LILLOISE

Cette Société a organisé le 13 Septembre, le Grand Prix Julien LAGACHE, avec un succès considérable.

Le Bureau de l'O.M.S. propose l'attribution d'une subvention de 500 F.

La Commission fait sien l'avis émis par l'O.M.S.

COMITE REGIONAL DU NORD DE LA F.S.G.T.

Le X° Cross Populaire organisé au Stade Félix Grimonprez à LILLE a connu un beau succès.

Une subvention de 1.000 F. est proposée par le Bureau de l'O.M.S.

La Commission est favorable à cet avis.

Rapports à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

64/18 - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE l'O.M.S. du 30 JUIN 1964

La Commission prend note des travaux effectués au cours de cette réunion et donne son accord pour les propositions émises par le Bureau de l'O.M.S. pour les subventions de fonctionnement.

FEDERATIONS DIRIGEANTES

Amicale H.B.M. du Faubourg de Béthune	80
A.S. Bouliste Fivoise	100
Boule Ferrée Lilloise	60
Boule Sportive de l'Esplanade	160
Boule Sportive de Moulins-Lille	120
Club Bouliste des Bois-Blancs	40
Société de Tir à l'Arc "L'Ancienne Alliance"	90
Billard Club Fivois	50
Boxing Club des Flandres	100
Club Haltérophile et Culturiste de la rue des Postes	500
Club Sous-Marin du Nord	500
Club Municipal "Les Lutteurs Lillois"	500
Etoile Cycliste Lilloise	100
Omni-Sports Fivois	1.500
Cercle Nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille"	1.900
Racing-Club Buisson-Pellevoisin	250
Union Sportive "Cercle St Michel"	100
Société de Gymnastique "St Maurice Fives"	1.000
Stade Olympique des Sourds et Muets	150
Association Sportive des Tramways de Lille	200
Union Nautique de Lille	1.200
L.O.S.C. (Omni-sports)	1.500
Lille-Université-Club	3.000
Association Sportive des P.T.T.	3.500
Union Aérienne Lille-Roubaix-Tourcoing	1.000

17.700

FEDERATIONS AFFINITAIRES et OMNI-SPORTS

U.F.O.L.E.P.	4.000
U.S.T.	1.500

5.500

FEDERATIONS SCOLAIRES

U.S.E.P.	4.000
A.S.S.U.	6.000
U.G.S.E.L.	2.500

12.500

Récapitulation

Fédérations dirigeantes	17.700
Fédérations affinitaires et Omni-sports	5.500
Fédérations scolaires	12.500

35.700

Rapport à soumettre à la délibération du Conseil Municipal.

La Commission est informée qu'un avis défavorable a été émis par les membres du Bureau de l'O.M.S. pour les demandes formulées par la Société Pêche et Tourisme "P'tits Quinquins" et l'Union des Randonneurs Flandres - Artois, ces Sociétés ne présentant pas un caractère nettement sportif et ne relevant d'aucunes fédérations régulièrement inscrites.

La Commission fait sien cet avis.

QUESTIONS DIVERSES

64/19 - STADE ROGER SALENGRO - Construction d'une salle de gymnastique -

Le projet de construction d'une salle de gymnastique dans le groupe scolaire Roger Salengro n'a pas reçu l'approbation de M. le Préfet du Nord.

Devant les observations formulées, la Commission donne un avis favorable pour l'édification de cette construction sur le stade Roger Salengro, à l'angle des rues d'Iéna et Paul Lafargue.

Rapport transmis au Service d'Architecture.

64/20 - STADE DU MOULIN DES ALOUETTES - Utilisation saison 1964/1965 -

La mise en service de ce stade a été retardée par suite du manque de vestiaires. Le Service d'Architecture va installer un baraquement qui en tiendra lieu afin de permettre une utilisation souhaitée par de nombreuses sociétés.

La Commission prend acte.

64/21 - STADE FELIX GRIMONPREZ - Travaux d'aménagement -

La piste et les sautoirs usés par une utilisation continuelle nécessitent une remise en état. Il faut envisager le remplacement ou la réparation de l'installation de drainage qui est à la base du mauvais écoulement des eaux pluviales.

La Commission émet un avis favorable et souhaite également la mise en place définitive de 50 chaises sur les gradins de la tribune.

Rapport transmis au Service d'Architecture.

64/22 - JEUX DE BOULES

De nombreux projets envisagent la transformation de certaines places publiques en "parking"; il y a là une menace assez précise envers les sociétés de jeux de boules qui utilisent à peu de frais, les mêmes emplacements.

La Commission est d'accord pour souhaiter une intervention auprès du service de la Voie Publique en vue d'obtenir :

I° - l'aménagement des terrains existants et la création de nouveaux terrains à proximité des nouveaux groupes d'H.L.M.

2° - la mise en état de la plaine de jeux du Boulevard Jean-Baptiste Lebas et son agencement en vue de son utilisation pour les concours nationaux et internationaux selon le projet établi par le service de l'Urbanisme qui laisse un des six terre-pleins du Boulevard Jean-Baptiste Lebas à la disposition des joueurs de boules.

Rapport transmis aux Services Techniques.

64/23 - L.O.S.C. - Demande de subvention -

Le Président présente aux membres de la Commission une nouvelle demande de subvention émanant du L.O.S.C.

M. LUSSIEZ rappelle que le montant total des subventions accordées au club lillois entre 1956 et 1964 se chiffre à 940.000 F.

A cette somme, viennent s'ajouter deux avances de chacune 50.000 F. soit au total : 100.000 F.

L'achat du terrain a coûté à la Ville : 338.125 F. et le montant des travaux entrepris depuis 1956 s'élève à 1.417.500 F.

Les membres de la Commission considèrent qu'il est nécessaire de rappeler inlassablement que la Ville a fait en faveur du L.O.S.C. des efforts extrêmement importants : acquisition de terrain - remise en état des installations existantes - installations nouvelles - couvertures des tribunes - transformation des gradins - pose de l'éclairage pour matches en nocturne.

Qu'il y a lieu de noter que par lettre en date du 26 Février 1964, M. le Préfet du Nord nous a fait connaître que les instructions ministérielles interdisent la participation des Communes dans la gestion des sociétés sportives professionnelles sous forme de prêts ou de subventions en annuités, ou l'octroi de la garantie communale aux emprunts contractés par ces sociétés.

La Commission de l'Education Physique et des Sports souligne que dans l'esprit du Conseil Municipal, les subventions qui ont été accordées l'an dernier avaient surtout pour objet de permettre, à l'équipe, de résoudre des difficultés qui ne devraient plus exister à partir du moment où le L.O.S.C. entrerait en 1ère Division et non de combler annuellement les déficits.

En ce qui concerne la nouvelle demande de subvention, la Commission considère qu'il convient de laisser au Conseil d'Administration le soin de trancher la question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 40.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

MAIRIE DE LILLE

4ème Division
4ème Bureau



COMMISSION DE L'EDUCATION PHYSIQUE

ET DES SPORTS

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la Commission de l'Education Physique et des Sports qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, Bureau de M. le Chef de la 4ème Division - 1er pavillon - 1er étage - le Lundi 30 Novembre 1964, à 18 heures 30.

ORDRE du JOUR

- Procès-verbal de la réunion du 25 Septembre 1964
- Subventions d'Organisations (Solde) - Examen
- Questions diverses très importantes

Hôtel de Ville, le 25 Novembre 1964

L'Adjoint au Maire
délégué à l'Education Physique
à la Jeunesse et aux Sports,

J. LUSSIEZ.

COMMISSION de l'EDUCATION PHYSIQUE
et des SPORTS



REUNION DU 30 NOVEMBRE 1964

Les membres de la Commission de l'Education Physique et des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Lundi 30 Novembre 1964 à 18 H 30, sous la présidence de M. J. LUSSIEZ, Adjoint au Maire.

Etait présent :

M. LANDREA - Conseiller Municipal

Etaient excusés :

MM. COURMONT - Conseiller Municipal
DE BECKER - Conseiller Municipal
DECOTTIGNIES - Conseiller Municipal
VIRON - Conseiller Municipal

Etaient absents :

MM. ROMBAUT - Adjoint au Maire
ROUSSEAU - Adjoint au Maire
VAN WOLPUT - Adjoint au Maire
COLICHE - Conseiller Municipal
GUILLEMIN - Conseiller Municipal

Assistaient également à la réunion :

MM. TRICOTTEUX - Chef de la 4ème Division
DEGAND - Chef du Bureau des Sports
ROBBE - Moniteur-Chef

64/24 - PROCES-VERBAL de la REUNION du 25 SEPTEMBRE 1964

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

64/25 - SUBVENTIONS d'ORGANISATION 1964 - SOLDE

Le 25 Septembre 1964, la Commission avait fixé comme suit la répartition des subventions de fonctionnement et d'organisation aux diverses sociétés sportives de la Ville :

Subventions de fonctionnement	35.700 F.
Subventions d'organisation	27.100 F.
Cotisation à la F.N.O.S.	450 F.

Total : 63.250 F.

Le crédit inscrit au budget de 1964 s'élève à 75.000 F. Une somme de 11.750 F. devenait donc disponible.

.../...

Quatre groupements ont sollicité une subvention.

La Commission propose la répartition suivante :

<u>Ligue des Flandres d'Athlétisme</u>	6.600 F.
pour les manifestations organisées les 28 Juin - 19 Juillet - 26 Juillet - 20 Septembre 1964	
<u>Ligue des Flandres de Volley-ball</u>	2.250 F.
pour la rencontre internationale France-Belgique qui s'est déroulée le 28 Novembre 1964 à la salle Roger Salengro à LILLE	
<u>Cerele Nautique "Les Pupilles de Neptune de Lille"</u>	1.900 F.
pour le gala organisé le 8 Novembre 1964 à la piscine municipale lilloise avec la participation des équipes de Belgique et de Hollande	
<u>Association Sportive des P.T.T.</u>	1.000 F.
Tournoi de football	
<hr/> <u>II.750 F.</u> <hr/>	

Rapport transmis au Secrétariat Général.

64/26 - AMENAGEMENT des TERRAINS du CHEMIN des GANTOIS à LA MADELEINE

Les 3 Avril et 19 Juin 1964, la Commission a examiné la proposition tendant à aménager en plaines de jeux les terrains appartenant à la Ville et situés au nord de l'ancienne voie ferrée du littoral, repris au cadastre sous les numéros 2045 - 2046 - 2050 et 205I pour une superficie totale de 2 hectares 29 ares 82 centiares.

Le Conseil d'Administration a entériné cette proposition et le Service du Contentieux a signalé que ce terrain dénommé "Chemin des Gantois" serait libéré à la date du 11 Novembre 1964 et qu'il convenait d'entreprendre les travaux d'aménagement dès sa libération afin qu'il ne retourne pas à l'état d'abandon.

Une visite des lieux a été effectuée le 24 Novembre 1964.

Les installations ci-après pourraient être réalisées sur ce terrain :

- 1°) - à l'intérieur des parcelles Nos 2045 et 2046, un terrain de football de 100 m x 60 m entouré d'une piste d'entraînement pour l'athlétisme;
- 2°) - à l'intérieur de la parcelle N° 205I, un terrain de hand-ball de 40 x 20, un terrain de volley de 18 x 9 ainsi qu'un atelier destiné aux scouts municipaux.

Trois courts de tennis de 25,77 m x 10,97 m pourront compléter l'aménagement de cette parcelle et être affectés au Tennis Club Lillois, les terrains aménagés par ce groupement et situés entre les bretelles de l'autoroute étant appelés à disparaître.

- 3°) - à l'intérieur de la parcelle N° 2050, la construction de plusieurs vestiaires destinés à l'ensemble des disciplines sportives.

Ces trois parcelles devront être clôturées. Quant aux parcelles reprises au plan cadastral sous les Nos 2050 et 205I, il serait souhaitable

de les réserver pour les activités de la Société Municipale de Scoutisme.

La présence d'un gardien affecté au Service des Jardins, chargé de la surveillance des vestiaires et de l'entretien des terrains, s'avèrera nécessaire.

La Commission souhaite la réalisation de ces travaux dans les meilleurs délais.

Dossier transmis au Service de l'Architecture.

64/27 - RECRUTEMENT d'un MONITEUR d'EDUCATION PHYSIQUE

Le 3 Avril 1964, la Commission a réservé un avis favorable à la proposition tendant à procéder au recrutement d'un moniteur d'éducation physique.

Celle-ci a été entérinée par le Conseil d'Administration le 6 Avril 1964.

M. POULAIN Robert, moniteur municipal d'éducation physique, a été recruté par M. le Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports en qualité de Conseiller Technique Régional de Gymnastique.

Le contrat établi à cet effet entrant en vigueur le 1er Novembre 1964.

L'intéressé a été détaché le 1er Décembre 1964.

Pour permettre au Service d'assurer la continuité des leçons dispensées dans les écoles de LILLE, il convient d'envisager le recrutement d'un second moniteur d'éducation physique.

Avis favorable de la Commission.

Demande transmise au Secrétariat Général.

64/28 - STADE GRIMONPREZ - SONORISATION PERMANENTE

Le 8 Octobre 1963, la Commission a appuyé la demande présentée par les membres de l'O.M.S. et émis le vœu tendant à réaliser une sonorisation permanente au Stade Grimonprez.

Le Service d'Architecture a été prié d'examiner cette question.

La demande a été rappelée récemment par les utilisateurs du stade.

Il apparaît qu'une installation fixe comportant un matériel de bonne qualité dont le maniement très simple pourrait être confié au concierge, serait susceptible de réduire les dépenses consécutives aux multiples locations des appareils sollicités auprès des divers spécialistes.

Avis favorable de la Commission.

Information communiquée au Service de l'Architecture.

64/29 - STADE GRIMONPREZ - AMENAGEMENTS

M. LUSSIEZ informe les membres de la Commission que les travaux de drainage de la piste d'athlétisme du stade Grimonprez sont envisagés et leur réalisation interviendra dans un proche avenir.

Les responsables des compétitions d'athlétisme souhaiteraient voir établir un net scindement entre la piste d'athlétisme et la partie réservée au public.

Dans ce but, ils suggèrent le rehaussement du grillage existant le long de la main courante du stade, des portes étant installées aux points de passage existants.

Avis favorable de la Commission.

Question à examiner par le Service de l'Architecture.

64/30 - MESURES de POLICE sur les STADES - PROJET d'ARRETE

En vue d'éviter les accidents et incidents toujours possibles sur les stades et terrains de sports, et pour permettre aux Services de Police d'intervenir efficacement, M. le Commissaire Divisionnaire, Chef du District de LILLE, a soumis à M. le Maire un projet d'arrêté en le priant de vouloir bien en faire examiner favorablement les termes.

Nous, Maire de LILLE,

- Vu le décret N° 57-657 du 22 Mai 1957, portant Code de l'Administration Communale,
- Considérant qu'il importe que soient prises toutes mesures propres à assurer le maintien du bon ordre et de la sécurité des arbitres, joueurs et spectateurs sur les stades ou terrains de sports de la Ville de LILLE,
- Sur la proposition de M.
- Vu l'avis de M.
- Vu l'article R. 26 paragraphe 15 du Code Pénal,
- Vu le Code des Arrêtés Municipaux,

ARRETONS

Article 1er - l'entrée des stades et terrains de sports est interdite à toute personne trouvée en possession d'objets de toute nature susceptibles, par leur maniement ou leur projection, de provoquer des blessures aux joueurs, athlètes, arbitres, dirigeants de clubs ou spectateurs.

Article 2 - Est également interdite, la délivrance aux consommateurs des buvettes situées à l'intérieur des stades, de tous objets rentrant dans la catégorie mentionnée dans l'article 1er et, en particulier, les verres, gobelets, bouteilles ou autres récipients susceptibles de causer des dommages aux tiers.

Article 3 - Il est formellement interdit de tirer ou de jeter des pétards, fusées ou toutes autres pièces d'artifice.

Article 4 - Est interdit l'usage des braséros et appareils de chauffage, quelle que soit leur source de chaleur.

Article 5 - Il est interdit à toute personne d'accéder aux toits des tribunes, faites des murs, échafaudages, ou d'utiliser des échelles, véhicules et autres moyens de surélévation.

Article 6 - MM. sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

M. l'Ingénieur en Chef des Services Publics a communiqué ce document à son collègue, M. l'Ingénieur en Chef du Service d'Architecture qui a donné accord quant à la rédaction de l'article 5.

En ce qui concerne les autres articles, M. GOULARD a estimé que le Service des Sports était mieux à même de donner un avis et M. le Secrétaire Général a demandé que cette question fasse l'objet d'un examen par la Commission de l'Education Physique et des Sports.

Un avis favorable est réservé aux articles I - 3 - 4 et 5 du projet d'arrêté précité.

En ce qui concerne l'article 2, la Commission estime que la question pourrait être examinée par les services de la Ière Division chargés de la délivrance des autorisations d'ouverture de buvettes.

Dossier en retour au Secrétariat Général.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Président,

J. LUSSIEZ.

Le Secrétaire,

G. TRICOMTEUX.